



**AU SIÈGE DE LA WILAYA DE BOUIRA**

# DES JEUNES TENTENT DE SE SUICIDER

Page 3

**RÉADMISSION CONTRE VISAS ?**

# LE DEAL ALGÉRIE-UE

Page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 3035 | Mercredi 15 mars 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**ALI BAÂMER IGNORE LE MJS**

# NON, IL N Y AURA PAS D'AG DE LA FAF LE 20 MARS !

Page 24

**BEDOUÏ ET LA RÉUSSITE DES LÉGISLATIVES**

# « TOUTES LES CONDITIONS SONT RÉUNIES »

Page 3



**ÉLÈVES DES CLASSES D'EXAMENS**

# DES COURS DE SOUTIEN PÉDAGOGIQUE DURANT LES VACANCES

Page 5



# L'ACCESSIBILITÉ DES HANDICAPÉS UN PROBLÈME TOUJOURS PAS RÉSOLU

Page 6

**AVEC 200 000 COMPRIMÉS DE  
VIAGRA**

# UN INDIVIDU ARRÊTÉ À TLEMCCEN

Page 6



**INTRUSION DE L'ARGENT SALE LORS  
DE LA CONFECTION DES CANDIDATURES**

# LES AVEUX DE DERBAL

Page 3

**PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE**

# FRANÇOIS FILLON MIS EN EXAMEN

Page 24



**4**  
harraga  
interceptés par  
les gardes-côtes  
au large de  
Mostaganem.

**19**  
terroristes  
abattus à travers  
le territoire  
national au cours  
du mois de février.

**424**  
sangliers  
éliminés dans 15  
dairas de  
la wilaya de Sidi-  
Bel-Abbès.

### EXIT LA VIOLENCE VERBALE ENVERS LA FEMME DANS LES ESPACES PUBLICS À GUELMA ?

Un programme de sensibilisation axé sur la participation des jeunes à la promotion des droits des femmes et la prévention contre les violences verbales et le harcèlement à l'égard des femmes dans les lieux publics a été lancé à Guelma, à l'initiative de l'Association de l'information et de la communication en milieu juvénile. Un atelier de formation a été organisé, dans ce contexte, au profit de 15 journalistes et correspondants de presse de divers médias, pour les informer des objectifs de ce programme, basé sur la plaidoirie en vue d'appliquer les dispositions des articles 333 et 341 bis du code pénal sanctionnant les violences verbales et le harcèlement sexuel dans les lieux publics. S'exprimant, à l'ouverture des travaux de cet atelier, le docteur Lotfi Adjabi, président de l'association, a souligné que ce "programme de sensibilisation est financé par l'Institut européen de la Méditerranée ainsi que la Fondation des femmes de l'Euro-Méditerranée en tant qu'institutions relevant de l'Union européenne".



Ce programme inscrit sous le slogan "Pour mieux vivre ensemble, respectons les filles" est l'unique projet algérien sur 8 autres projets de la région sud de la Méditerranée à avoir bénéficié d'un financement.

### L'EHS ERRIADH DE CONSTANTINE DOTÉ D'UNE POMPE DE CIRCULATION EXTRACORPORELLE



L'établissement hospitalier spécialisé en cardiologie et chirurgie cardiaque, Mokhtar-Djehgri, sera prochainement doté d'une pompe de circulation extracorporelle (CEC). La pompe CEC est un dispositif ultra-

moderne avec pour mission de remplacer le cœur et les poumons lors d'une intervention chirurgicale. Cet équipement dont la valeur dépasse les 200 millions DA, permet de dévier la circulation sanguine en dehors du corps tout en shuntant le cœur et les poumons. L'EHS, Docteur-Mokhtar-Djehgri, communément appelé clinique Erriadh, est fort de 332 équipements représentant 31 familles de matériels nécessaires pour cardiologie. 95 % des pathologies de la chirurgie cardiaque sont maîtrisées et prises en charge au sein de cet établissement. En 2016, l'EHS Erriadh a réalisé 509 opérations à cœur ouvert, alors qu'au cours des années précédentes le nombre d'interventions chirurgicales concrétisées ne dépassait pas les 400. Le nombre de malades, en liste d'attente, est de l'ordre de 96, le délai d'attente qui dépassait, par le passé, les 12 mois a été réduit à moins de 4 mois. Au cours de l'exercice 2016, l'EHS Erriadh a assuré près de 8.500 consultations spécialisées, plus de 128.000 analyses diverses et enregistré 2.000 admissions.

### LA FÉDÉRATION ÉQUESTRE ALGÉRIENNE RENOUVELLE SA CONFIANCE À M'HAMED MÉTIDJI

Le président sortant, M'hamed Zoubir Métidji, a été reconduit à la tête de la Fédération équestre algérienne jusqu'en 2020 au terme de l'assemblée générale électorale tenue samedi dernier. M'hamed Métidji, âgé de 36 ans, a raflé la totalité des 39 voix exprimées en présence de la représentante du ministère de la Jeunesse et des Sports, Lynda Mekacher.

"Je suis vraiment honoré de la confiance placée en ma personne. Je m'engage à ce que mon programme ne soit pas que de simples promesses, il va plutôt s'inscrire dans la continuité de ce que nous avons fait durant le premier mandat", a-t-il déclaré au terme de l'élection. Elu à la tête d'une liste qui va composer le bureau fédéral du prochain mandat quadriennal, M'hamed Zoubir Métidji a placé en point de mire les prochains Jeux africains de la jeunesse qu'abritera l'Algérie en 2018 et, à long terme, la préparation d'une élite capable de se distinguer lors des Jeux méditerranéens-2021 à Oran. "C'est une lourde responsabilité, j'espère être à la hauteur. Nous ambitionnons, moi et mon futur bureau, d'accorder beaucoup

d'importance au développement de la fantasia, dégager des terrains pour la pratique de l'équitation et chercher d'autres moyens de financement pour ne pas rester otage des subventions de l'Etat", a-t-il expliqué.



### EL-HOCINE MAZOUZ : SG DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

"La révision des listes électorales a permis de déceler que plus de 287.000 électeurs ont été doublement inscrits dans le fichier. (...) Les recours sont à l'étude pour arrêter le chiffre définitif du corps électoral estimé au jour d'aujourd'hui à plus de 23 millions d'électeurs."



D  
I  
X  
I  
T

### La reine d'Angleterre répond aux élèves d'une école primaire française

Des élèves de l'école Sainte-Anne ont écrit à la reine d'Angleterre pour lui souhaiter un bon anniversaire. Elle leur a répondu, même si avec des mois de retard. Le courrier des élèves est parti le jour même de l'anniversaire de la souveraine.

L'école Sainte-Anne n'était pas peu fière de recevoir une réponse de Sa Majesté la reine d'Angleterre. Une réponse qu'elle n'attendait plus. Dans son courrier la reine remercie les enfants de la gentille attention et des jolis dessins et assure avoir été très touchée par le courrier en s'excusant du retard pris pour répondre.

### 3,1 g d'alcool dans le sang au volant d'une voiture sans permis

En pleine opération de contrôle sur une route départementale de Meurthe-et-Moselle, les gendarmes lorrains ont arrêté à Tantonville un homme visiblement ivre au volant de sa petite voiture sans permis.

### Une incapacité à souffler dans l'éthylomètre

Positif selon le résultat de l'éthylotest, le conducteur s'est ensuite montré incapable de souffler ensuite dans l'éthylomètre situé dans le véhicule des forces de l'ordre. C'est une prise de sang réalisé chez un médecin qui révélera enfin les 3,1 g d'alcool contenus dans le sang de l'individu.

### Un collège rend la lecture obligatoire pour les élèves... et les profs

Au collège de Banon, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le laps de temps entre 13h40 et 14h05 est destiné à la lecture pour les élèves et leurs professeurs. Tous les styles de livre sont permis, la lecture se fait n'importe où et dans n'importe quelle position mais il est interdit de faire autre chose que lire. Il règne un silence religieux dans le collège, seulement rompu par le bruit des pages qui se tournent. Ce concept a certainement redonné le goût de la lecture à beaucoup d'élèves et de professeurs.

BEDOUI ET LA RÉUSSITE DES LÉGISLATIVES

## "Toutes les conditions sont réunies"

*Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Nouredine Bedoui, a fait hier le bilan des préparatifs pour les élections législatives du 4 mai prochain.*

PAR KAMAL HAMED

**S**elon le représentant du gouvernement, qui s'exprimait devant les membres de la commission des affaires juridiques du Conseil de la nation lors d'une conférence au siège de la Chambre haute du Parlement, portant sur le scrutin législatif, son département ministériel sera fin prêt le jour « J ». « Toutes les conditions sont réunies pour la réussite de ces élections » dira le ministre qui a aussi évoqué nombre de questions inhérentes à ces préparatifs, à l'exemple de celle relative à l'assainissement du fichier électoral. "À l'issue de cette opération d'assainissement, 287.239 doubles ou quadruples inscriptions et 436.523 personnes décédées ont été supprimées du fichier électoral, soit un total de 724.362 électeurs" a-t-il affirmé comme pour mettre en exergue le travail colossal effectué par le ministère. Car la question du fichier électoral a toujours été mise en avant par les partis d'opposition qui ne cessaient d'accuser le pouvoir d'instrumentaliser



Nouredine Bedoui.

ce fichier qui leur est d'ailleurs inaccessible. Sur cette même question il a fait cas d'une vaste opération de comparaison entre listes électorales pour trouver les doubles voire les quadruples inscrits à travers les wilayas. Il a identiquement été question d'une opération de « croisement » entre les listes électorales et le fichier national électronique de l'état civil pour voir s'il y a des personnes décédées qui sont toujours inscrites. Ces résultats sont source de fierté tant ils constituent des avancées considérables dans la question de l'assainissement du fichier électoral.

Au point où le ministre de l'Intérieur a soutenu que le pays pourra organiser un vote électronique d'ici cinq ans. Bedoui

a aussi plaidé en faveur de la participation massive des Algériens à ce scrutin. Car une participation massive est une réponse à tous ceux qui doutent de la transparence des élections et qui soutiennent que les jeux sont déjà faits. "L'Algérie est visée. Ce qu'on entend et ce qu'on voit comme tentatives d'attaques terroristes ou autres confirment que notre pays est visé. Il faut protéger notre sécurité et notre stabilité" a martelé le ministre.

Ce dernier n'a pas, toutefois, évoqué dans son rapport les questions liées à la corruption dans la collecte des signatures ou dans l'achat de positions de tête de liste électorale dénoncées notamment par l'opposition. Mais lorsqu'il s'est

prêté à l'exercice du jeu des questions et réponses, Bedoui a essayé tant bien que mal d'esquiver certaines questions.

« Abdelwahab Derbal a parlé de beaucoup de choses dont les conditions dans lesquelles se déroulent ces élections. Il a donné quelques exemples de personnes qui ont été arrêtées » dira, en effet, le ministre lorsque il a été interrogé sur les propos du président de la haute instance indépendante de surveillance des élections.

Ce dernier a, pour rappel, fait cas de l'arrestation de trois personnes impliquées dans l'opération frauduleuse d'achat des signatures des signatures.

"Sincèrement, je n'ai pas plus d'éléments", a indiqué le ministre lorsqu'il a été prié de donner plus de détails sur ces personnes arrêtées.

Il en a été de même s'agissant des informations sur le scandale de corruption qui secoue le FLN.

"Je vous assure que vous parlez de situations pour lesquelles je n'ai pas d'éléments d'information" s'est-il contenté de répondre. A propos de la question du vote des corps constitués, le ministre de l'Intérieur dira que "ce sont des Algériens qui vont voter. La seule condition est de s'inscrire sur la liste électorale". De plus, pour lui, "aujourd'hui, nous n'avons pas d'élections qui se déroulent dans des structures sécuritaires ou dans des casernes".

K. H.

INTRUSION DE L'ARGENT SALE LORS DE LA CONFECTION DES LISTES

## Les aveux de Derbal

PAR INES AMROUDE

**L**es lourdes présomptions d'intrusion de l'argent sale qui pèsent sur les prochaines législatives, suite aux dernières révélations de la presse ont amené naturellement Abdelwahab Derbal, à réagir. Invité hier à la radio, l'homme qui est censé assurer la "propreté" des élections reconnaît que son instance est bien confrontée à "quelques cas de fraude" au moment de la collecte des signatures.

Selon lui, les auteurs de ces fraudes et ceux encore impliqués dans le marchandage des candidatures sont débusqués, présentés à la justice et incarcérés. De qui s'agit-il ? Abdelwahab Derbal, visiblement très encombré par

cette affaire ne donnera pas plus de détails.

"En ce qui nous concerne, déclare-t-il, nous allons assurer la propreté des élections, en appliquant la loi et en faisant barrage à tous ceux qui chercheraient à être élus en usant de tous les moyens", tente-t-il de convaincre.

Mais le président de la HIISE explique que son instance ne saurait assumer toute seule la mission de transparence et de régularité des élections, considérant que l'affaire est aussi celle du gouvernement et des partis politiques.

C'est bien ces partis politiques qui sont montés au créneau le week-end dernier pour faire état de l'achat des voix. Louisa Hanoune, SG du Parti des travailleurs,

Abdelmalek Bouhafra, premier secrétaire du FFS et M. Farhi du MDS ont dénoncé des "pratiques immorales."

Si Abdelwahab Derbal réaffirme la détermination de son instance à faire respecter tant que faire se peut, le libre choix des électeurs, il n'en admet pas moins que le poids du passé risque encore de peser sur les prochaines élections, avouant humblement "on ne peut changer toutes les choses à la fois." Interrogé de savoir si l'instance qu'il préside a bénéficié des moyens propres à mener sa mission à bon port, il répond laconique qu'elle a "peu de moyens, pas tous les moyens".

Il assure, cependant, qu'elle entend, malgré tout rester "indépendante" dans ses actions. I. A.

AU SIÈGE DE LA WILAYA DE BOUIRA

## Des jeunes tentent de se suicider

**S**ept jeunes âgés entre 25 et 35 ans ont tenté de sauter dans le vide depuis le toit du siège de la wilaya de Bouira, hier matin, à cause d'un problème de logement. Par cette action, ils voulaient obtenir un rendez-vous avec le wali au sujet de leurs dossiers de logements sociaux qui n'ont pas été pris en considération.

Après plusieurs heures de pourparlers avec les policiers qui avaient entièrement bouclé le périmètre, les forcenés ont campé sur leur position.

Au contraire, ils ont choisi de se taillader le torse avec des cutters et autres lames. Les forces de l'ordre n'ont eu d'autre choix que de donner l'assaut. Les policiers, intervenus avec une extrême rapidité, ont réussi à neutraliser six jeunes tandis que le 7<sup>e</sup> s'est jeté dans le vide.

Souffrant de plusieurs traumatismes, il a été évacué vers l'hôpital Mohamed-Boudiaf de la ville de Bouira. Les autres jeunes ont, quant à eux, été emmenés vers le commissariat où ils seront entendus pour "voie de faits, troubles à l'ordre pub-

lic et tentative de suicide", selon nos sources. Au même moment, des jeunes issus du quartier des 1.100 situé au cheflieu de wilaya, ayant appris que leur voisin s'était jeté du haut du siège de la wilaya ont immédiatement fermé le boulevard menant vers leur quartier avec des barricades de fortune auxquelles ils ont mis feu. La situation demeure tendue. D'importants renforts de la police ont été dépêchés sur place pour contenir le mouvement de protestation.

R. N.

GRANDE COMMISSION MIXTE  
ALGÉRO-NIGÉRIENNE  
Sellal demain à Niamey

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera demain et après demain une visite de travail à Niamey (Niger) à l'occasion de la tenue de la Grande commission mixte algéro-nigérienne, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette session, qui sera coprésidée par M. Sellal et son homologue nigérien, Brigi Rafini, Premier ministre et Chef du gouvernement, les deux parties "procéderont à une évaluation des relations bilatérales et de la coopération et définiront les voies et moyens à mettre en oeuvre en vue d'apporter à ces relations plus de dynamisme compte tenu de la qualité des relations politiques", précise la même source.

La rencontre sera sanctionnée par la signature de plusieurs mémorandums d'entente et d'accords de coopération touchant plusieurs secteurs, ajoute le communiqué.

La rencontre sera l'occasion pour les deux parties "d'aborder les questions d'intérêt commun, notamment celles ayant trait aux enjeux et défis du développement dans la région ainsi qu'aux conditions d'évolution de la situation sécuritaire dans l'ensemble de la sous-région", souligne la même source.

Le Premier ministre sera accompagné d'une délégation ministérielle.

R. N.

TICKET ÉLECTRONIQUE ET NOUVEAUX TGV

# Comment la SNTF compte se redéployer en 2017

La Société nationale des transports ferroviaires va miser sur de nouvelles modalités. Un nouveau ticket est prévu, des trains à grande vitesse entre villes et la numérisation du réseau commercial.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Un nouveau programme vient d'être arrêté en ce début de trimestre. Pour accélérer la cadence, pas de temps à perdre. La SNTF veut se redéployer cette année par l'acquisition de nouveaux trains à grande vitesse.

Le premier chantier sera réceptionné dès le début de l'été. Il s'agit de la ligne Oran-Oued Tlélat dont les travaux en cours sont entre 70 et 80 % de leur avancement. Il faudra s'attendre aussi à la nouvelle ligne Béchar-Tindouf sur 800 km avec une réception définitive dès septembre



prochain. En effet, le DG adjoint de la compagnie, M. Aktouche, a précisé lors d'un séminaire à Alger que "dès ce mois, il y aura réception de 10 nouveaux trains propres au transport de la marchandise" en indiquant que "17 autres nouveaux trains de marque Coradia seront du lot au début de l'année 2018". Ces nouveautés s'inscrivent dans le cadre du programme de modernisation de l'entreprise et de sa logistique. Mais les autres nouveautés s'inscrivent dans la commercialité

puisque l'entreprise va incessamment introduire le ticket électronique et les réservations pourront s'effectuer dès le début de l'été par Internet. De même que pour les usagers itinérants, la formule abonnement est prévue pour leur permettre des promotions sur la même ligne. Ces nouvelles dispositions devaient, selon une source de la compagnie être opérationnelles en 2016. Mais pour parer à ce retard, la SNTF veut mettre de l'ordre dans le réseau commercial. Des trains où

un wagon de restauration et des cafétérias semblables à ceux qui existent en Europe seront de mise.

Aucun train, assure la direction de l'entreprise, ne pourra rouler sans ces commodités qui ont longtemps fait défaut.

Des voyageurs sur la ligne Alger-Oran ont remarqué que des changements ont été introduits.

Mais d'autres se sont plaints de la ligne Alger-Constantine sur un déficit de prestations qui obligent les voyageurs à attendre le terminus pour siroter une tasse de café ou se payer un sandwich.

Désormais, ces comportements ne seront plus tolérés dans la mesure où la direction compte opter vers des changements de taille.

Des agents de contrôle seront également concernés par la formation qui se déroule actuellement par étape.

Même une nouvelle tenue d'hiver comme d'été sera portée par les agents. Quant aux gares, il est à rappeler que plusieurs d'entre-elles seront liftées mais cela va prendre un peu de temps puisque il sera question d'un bureau d'études spécialisé qui étudiera tous les contours du projet.

F. A.

## 55<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE Gaïd Salah préside un colloque sur l'ALN

Le général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah, a présidé hier à Alger, un colloque sur : "Le génie de l'Armée de libération nationale face à l'armée de l'occupation française", à l'occasion du 55<sup>e</sup> anniversaire de la fête de la Victoire. C'est ce qu'indiquent un communiqué de la Défense.

"La direction de la communication, de l'information et de l'orientation de l'état-major de l'Armée nationale populaire a organisé, le 14 mars 2017 au niveau du Cercle national de l'Armée, un colloque historique sur : "Le génie de l'Armée de libération nationale face à l'armée de l'occupation française", écrit le MDN qui ajoute que "l'ouverture des travaux du colloque a été donnée par le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire."

Dans son allocution, Gaïd Salah a déclaré que "l'organisation de cet important colloque historique coïncidant avec la célébration, par notre pays ces jours-ci, du 55<sup>e</sup> anniversaire de la fête de la Victoire, revêt une dimension forte et symbolique et dénote de l'importance que nous accordons au sein de l'Armée nationale populaire digne héritière de l'Armée de libération nationale à nos origines historiques, avec le soutien et les orientations de Son Excellence, Monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui confère une extrême importance à notre histoire nationale, qui constitue un élément intrinsèque parmi les fondements de notre identité nationale."

Selon la même source, les travaux de ce colloque ont débuté par la projection d'un film-documentaire relatif au thème et ont été animés par des moudjahidines et des professeurs à travers des conférences et des témoignages.

Étaient présents à ce séminaire, "Les ministres des Moudjahidines, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Communication, de la Culture, un nombre de personnalités nationales et historiques, et des moudjahidines, à l'image du moudjahid Tahar Zebiri, ainsi que des cadres et élèves de l'Armée nationale populaire et des étudiants universitaires", énumère le MDN.

R. N.

LA TRANSSAHARIENNE ALGER-LAGOS

## "Opérationnelle en 2018"

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel, a annoncé que la route transsaharienne Alger-Lagos sera opérationnelle en 2018.

"La route transsaharienne est importante et stratégique car elle favorise le partenariat entre les Africains", l'infrastructure étant le fondement de tout échange économique, a indiqué M. Messahel à l'émission "Hiwar Essaâ" de la Télévision algérienne.

Pour cette raison, a-t-il dit, "l'approche algérienne a donné la priorité à la Transsaharienne qui sera ouverte l'année prochaine sur le tronçon Alger-Lagos via le Niger".

"Avec notre poids et nos potentialités en

tant qu'Algériens, nous sommes arrivés aux frontières avec le Niger et plus loin encore avec la liaison routière Alger-Lagos longue de 4.600 km", a ajouté le ministre, précisant qu'il "ne restait que 220 km sur le territoire du Niger".

Il a également fait part du "lancement d'une autre route à partir du Tchad qui sera raccordée à la Transsaharienne au Niger et qui est actuellement à 34 km des frontières nigériennes, ce qui permettra l'ouverture de la route vers le centre de l'Afrique", a-t-il dit. Evoquant le dossier de la migration clandestine, le ministre a affirmé qu'on ne peut "aborder le sujet de la migration sans parler du développement" insistant sur le fait que la "résolution des conflits est à même de booster le développement et de réduire le phénomène de la migration".

D'autre part, Messahel a salué la qualité des relations algéro-tunisiennes les qualifiant de "fortes et de privilégiées". Il a souligné dans ce cadre que la 21<sup>e</sup> session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne tenue récemment à Tunis a permis de procéder à une "évaluation globale de la coopération" entre les deux pays.

"Cette session a été sanctionnée par une feuille de route portant renforcement de la coopération dans le domaine économique et des échanges commerciaux, ainsi que la mise en place de projets communs et la coopération dans le domaine sécuritaire entre les deux armées et les appareils de sûreté des deux pays dans les domaines de la formation et de la lutte contre le terrorisme".

R. R.

RAPPORT PUBLIÉ SUR LE SITE DE L'ANGEM

## 62 % des micro-crédits octroyés à des femmes

PAR RACIM NIDAL

Près de 62 % des crédits de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) ont été octroyés à des femmes à travers le territoire national. Dans un rapport publié sur le site de l'Angem, on recense 484.339 crédits octroyés à des femmes en 2016 contre seulement 294.686 pour les hommes.

Ces projets de micro-crédit séduisent les femmes, qui même si elles ne possèdent pas de fonds-propres, peuvent tout de

même se lancer dans l'entrepreneuriat.

Cette mesure encourage notamment l'artisanat, la couture, le tissage ou la poterie, ou même la restauration traditionnelle.

L'Angem a pour mission de participer au financement de projets pour les micro-entreprises. Le prêt est fixé à une valeur de cent mille dinars et peut atteindre deux cent cinquante mille dinars dans les wilayas du Sud.

Ils sont accordés à "des catégories de citoyens sans revenus ou disposant de

petits revenus instables et irréguliers. Il vise l'intégration économique et sociale des citoyens ciblés à travers la création d'activités de production de biens et services."

Les projets de micro-crédit aident l'insertion professionnelle de personnes qui sont marginalisées dans la société. Quelque 4.376 personnes ont bénéficié de micro-crédits pour le financement de leurs projets.

R. N.

RÉADMISSION DES EXPULSÉS CONTRE PLUS DE VISAS AUX ALGÉRIENS

## Le deal Algérie-UE

Réadmission contre visas ? Tels sont les termes de l'accord convenu entre l'UE et l'Algérie à Bruxelles. L'Algérie, rapporte l'Agence de presse européenne (EP), a accepté de discuter de la réadmission des Algériens expulsés de l'Union européenne en échange des facilitations d'obtention des visas pour ses nationaux désireux d'effectuer un voyage dans l'espace européen.

PAR INES AMROUDE

Les deux parties ont convenu d'un échange à un niveau approprié en matière de réadmission en parallèle avec un échange sur la facilitation des visas, et en tenant compte de l'existence d'accords bilatéraux avec certains États membres de l'UE dans ces domaines", peut-on lire dans le document d'évaluation interne de l'UE reproduit par EP.

Ce document relayé par le journal espagnol *l'Expansion*, expose les nouvelles priorités de partenariat convenues ce 13 mars entre l'UE et l'Algérie.

Ces derniers, précise-t-on, encore, n'ont pas commencé les négociations sur un accord de réadmission, même si la partie européenne dispose d'un mandat l'y autorisant depuis 2002.

La coopération pour la réadmission des immigrants illégaux "doit s'améliorer", insiste la partie européenne dans son document d'évaluation interne de la mise en oeuvre de l'accord d'association entré en

vigueur en septembre 2015. Dans ledit document, les Européens, affirment que plus d'un demi-million d'Algériens (530 000) ont obtenu des visas Schengen en 2015 alors que l'Algérie n'a accepté de réadmettre que 24,2 % des Algériens expulsés de l'UE. Soit seuls 3.900 Algériens des 16.065 censés être expulsés de l'UE durant la même période.

L'Algérie a fait valoir des "difficultés majeures" en matière d'identification des personnes sans papiers d'identité et l'émission de nouveaux documents d'identité pour les expulsés. Pour sa part, le journal *l'Avanguardia* note que le document approuvé à Bruxelles par le chef de la diplomatie algérienne et son homologue européenne Federica Moghri, affirme que les deux parties "s'engagent à examiner les mesures qui pourraient être prises pour améliorer progressivement les conditions de circulation des citoyens Algériens et la réadmission de ceux qui sont en situation irrégulière selon les



procédures en vigueur et dans le plein respect des droits de l'homme". L'UE s'est engagée dans ce sillage à soutenir les efforts consentis par l'Algérie "pour une meilleure gestion des flux migratoires" notamment venant des pays sud de l'Algérie. Sur un autre registre, l'UE a exprimé son mécontentement concernant les restrictions à la publicité et la limitation des importations et leur soumission à des licences restrictives. Bien que l'Algérie ait justifié ces mesures par "la baisse des prix du pétrole et la croissance du déficit commercial", l'UE a dit son

"insatisfaction totale" à ce sujet. L'UE a demandé aux autorités algériennes un réexamen des dispositions du code pénal et celui du code de l'information notamment après la fermeture de deux chaînes de télévision privées en 2015 et 2016 et l'arrestation de plusieurs journalistes, dont la majorité sont accusés de "diffamation", précise-t-on encore. Concernant les prochaines législatives, l'UE s'est dit prête à répondre à l'invitation algérienne d'envoyer des observateurs européens pour assister au scrutin du 4 mai prochain.

I. A.

INFORMATISATION DES ACTES NOTARIÉS D'ICI À FIN DE 2017

## Une première en Afrique

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le e-notariat sera généralisé à la fin 2017, parallèlement à la formation des 1800 notaires recensés à travers le territoire national, une expérience qui fera de l'Algérie le premier pays africain à adopter cette technologie, a annoncé hier la Chambre nationale des notaires. Il s'agit de substituer une base électronique au support papier dans le cadre de la modernisation du secteur de la Justice, a indiqué le président de la Chambre nationale des notaires, Nouredine Mohammadi, rappelant que le premier acte notarié électronique avait été délivré, début mars, à l'occasion d'une visite de

travail et d'inspection du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, dans la wilaya de Tissemsilt.

Ainsi, l'acte notarial sera dématérialisé et les notaires à travers le territoire national équipés à cet effet par le ministère de la Justice.

Outre la signature électronique, les empreintes électroniques seront utilisées en tant que "garanties pour le notaire qui évitera ainsi toute accusation de faux ou remise en cause de l'authenticité d'un acte", a-t-il expliqué.

Ces archives constitueront "une base de données confidentielle au niveau du ministère de la Justice qui sera placée sous le

contrôle d'un magistrat et dont la consultation requerra des procédures juridiques rigoureuses", a précisé M. Mohammadi. Ce nouveau mécanisme est à même de hâter les procédures d'application des actes notariés ce qui profitera à l'investissement, d'autant que le commerce exige célérité et confidentialité, outre l'augmentation des recettes du Trésor public à travers les taxes et impôts recouvrés. M. Mohammadi a déploré toutefois, l'incapacité de certains services administratifs comme la conservation foncière et l'enregistrement à s'adapter à ce développement en termes techniques d'où le retard enregistré dans l'application des

actes pouvant s'étendre sur plusieurs mois, au détriment du citoyen, a-t-il dit.

C. A.

SURFACTURATION ET FUITE DE CAPITAUX

## Plus de 90 millions de dollars de transferts illicites

PAR RIAD EL HADI

Le montant des infractions de change mises au jour par les Douanes algériennes en 2016 s'est chiffré à l'équivalent de 9,97 milliards de dinars (plus de 90 millions de dollars), a indiqué le responsable de la direction générale des Douanes dans un entretien accordé à l'APS.

Ces infractions de change ont été commises en majorité lors d'opérations du commerce extérieur, pour un montant de 8,99 milliards DA, alors que celles sans relation avec le commerce extérieur ont atteint la somme de 981,3 millions DA, précise le directeur des relations publiques et de l'information à la direction générale des Douanes, Djamel Brika.

En 2015, ce type d'infractions s'était chiffré à 21,85 milliards de dinars (près

de 210 millions de dollars), soit une baisse de 45 %.

Les infractions de change liées au commerce extérieur sont souvent commises à travers la majoration de la valeur en douane déclarée à l'importation (surfacturation), la minoration de la valeur en douane déclarée lorsqu'il s'agit d'opérations d'exportations et le non rapatriement des montants en devises de marchandises exportées.

Quant aux infractions de change non liées au commerce extérieur, elles sont opérées, pour la plupart, par des voyageurs qui traversent les frontières en détenant des sommes importantes de devises dont le montant dépasse celui autorisé par la réglementation.

586 affaires d'infractions de

change recensées en 2016

Le même responsable explique que pour les infractions de change, les services de douanes mènent deux types de contrôle douanier : le contrôle a priori (immédiat) qui est mené au moment du dédouanement et le contrôle a posteriori qui est opéré après le dédouanement, et ce, au niveau du siège même de l'entreprise contrôlée sur la base des écritures comptables.

Au total, 586 affaires d'infractions de change ont ainsi été recensées en 2016 ayant donné lieu à des amendes d'un montant global de près de 38 milliards DA, contre 798 affaires en 2015 avec un montant total d'amendes de 85,37 milliards DA.

R. E.

### ÉLÈVES DES CLASSES D'EXAMENS Des cours de soutien pédagogique durant les vacances

Des cours de soutien pédagogique seront organisés au profit des élèves des classes d'examens pendant les vacances. "Les établissements scolaires resteront ouverts pendant la période du samedi 18 au jeudi 23 mars afin d'assurer le suivi des services administratifs et éducatifs", écrit le ministère qui précise que "des cours de soutien seront assurés aux élèves désireux de suivre cette opération."

Le département de Nouria Benghebrat indique en outre que "le jeudi 16 mars sera consacré à des portes ouvertes pour l'accueil des parents d'élèves et la remise des bulletins du deuxième trimestre."

Ces cours de soutien visent à assurer un bon accompagnement pédagogique et un suivi pour les élèves des classes d'examens afin de mieux les préparer aux épreuves.

Ces mesures, ajoute le ministère "sont susceptibles d'élever les résultats scolaires et éducatifs auxquels aspirent le ministère et les parents d'élèves."

### 80% des violences scolaires imputées aux élèves

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, estime que les élèves sont à l'origine de 80 % des violences à l'école.

En effet, sur une chaîne de télévision privée, la ministre a appelé les parents d'élèves à s'impliquer en s'assurant, notamment, que leurs enfants n'apportent aucun objet pouvant servir d'arme blanche, avant leur arrivée à l'école.

Par ailleurs, Nouria Benghebrat a démenti les rumeurs sur la fermeture des écoles coraniques par le ministère de l'Éducation nationale.

R. N.

L'ACCESSIBILITÉ POUR LES HANDICAPÉS

# Un problème toujours pas résolu

*L'Algérie occupe le triste privilège de figurer parmi les pays où est constaté le plus grand nombre d'accidents de la route, avec leurs incessants lots de tués et de blessés, mais où l'on n'évoque que rarement le calvaire vécu par ces dizaines de milliers de citoyens qui en sont devenus des handicapés à vie.*

PAR RANIA NAILI

**D**ans un reportage diffusé, hier à l'occasion de la Journée nationale des handicapés, la chaîne 3 de la Radio algérienne s'est

## PROTESTATION DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE La grève suspendue dans 4 wilayas

Les étudiants en pharmacie, en grève de la faim depuis plusieurs jours, ont décidé de suspendre leur mouvement dans quatre wilayas du pays, a-t-on appris auprès des grévistes. Les wilayas où le mouvement de grève a été suspendu sont Oran, Blida, Batna et Constantine. Des discussions sont en cours, dans les autres wilayas, pour décider d'une suspension totale de la grève des étudiants en pharmacie.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## Un mort et 15 blessés en 24 heures

Un mort et quinze blessés dans huit accidents de la route constatés avant-hier par des unités de la Gendarmerie nationale à travers sept wilayas du pays, a indiqué un communiqué de la Gendarmerie nationale. Les accidents, qui ont aussi engendrés d'importants dégâts matériels à 14 véhicules impliqués, ont été constatés à Tlemcen, Relizane, Biskra, Laghouat, Batna, Sétif et Guelma, précise le communiqué.

R. N.

EN POSSESSION DE 203.030 COMPRIMÉS DE VIAGRA

## Un individu arrêté à Tlemcen

Un contrebandier a été arrêté par les gendarmes de la brigade de Honaine dans la wilaya de Tlemcen, a indiqué un communiqué de la Gendarmerie nationale. L'individu, âgé de 44 ans, a été interpellé par des gendarmes, au niveau de la circonscription communale de Beni-Khalled, alors qu'il transportait à bord de son véhicule 203.030 comprimés de marque Viagra en provenance de la contrebande. En conséquence, le procureur de la République près le tribunal de Remchi a prescrit l'ouverture d'une enquête et la présentation du suspect de vant le procureur.

R. N.



L'accessibilité est le minimum requis pour tout citoyen en situation de handicap.

intéressée à deux femmes dont la vie a subitement basculée, après qu'elles aient été victimes de sinistres routiers.

Flora raconte les dures conditions d'existence, qu'elle-même et son mari, ont commencé à subir après leur accident, particulièrement les dures souffrances vécues lors des années passées à l'hôpital.

"C'était terrible, témoigne-t-elle, toutes ces épreuves auxquelles on a dû faire face, surtout celle de découvrir que nous ne pouvions désormais jamais plus faire ce que nous faisons lorsqu'on était valides".

"Nul n'est à l'abri" dit-elle avec de la colère dans la voix, soulignant "vivre difficilement la situation dans laquelle ils ont tous deux été subitement plongés".

Elle s'insurge, encore, en signalant que, de plus, "rien n'a été entrepris par les pouvoirs publics afin que l'environnement soit accessible aux personnes souffrant de handicap".

"Je suis handicapée, j'accepte mon handicap, mais ce que je n'accepte pas, c'est qu'on ne me donne pas les facilitations qui puissent me permettre d'oublier mon état", dit-elle.

Rania, une autre handicapée, victime elle aussi d'un accident de la route, évoque les difficultés rencontrées dans son quotidien. Elle dit ne pas comprendre que si, elle, a accepté sa nouvelle existence, il lui est insupportable d'entendre des gens commenter sur son passage : "Ah la pauvre, dommage !" des propos, dit-elle, qui la blessent et l'empêchent d'aller de l'avant.

S'emportant, Rania estime qu'il est légitime de parler de la possibilité d'accès à un poste de travail "mais, poursuit-elle, j'ai aussi envie de sortir, de respirer, de prendre un café avec une amie, de vivre, tout simplement. Est-ce que j'ai ce droit ?"

"Je veux, déclare-t-elle, que l'on nous voit comme des citoyens producteurs. Mettez-nous au défi et on le relèvera". L'auteur du reportage rappelle que les personnes handicapées continuent à être confrontées à "beaucoup d'obstacles les empêchant d'exercer leurs droits et lib-

ertés à participer pleinement aux activités de leur pays".

"Elles sont confrontées, conclut-il, à une discrimination, directe ou indirecte, de la part de la société".

## Appareillages pour handicapés en question

Plus de 520.000 patients, assurés sociaux, en majorité des personnes aux besoins spécifiques, sont pris en charge par l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAAPH), a indiqué hier le directeur général de l'Office, Fatah Djellal.

"Au total 520.383 patients assurés sociaux, à mobilité réduite, dont des handicapés et des personnes atteintes de certaines maladies, sont pris en charge par l'ONAAAPH en matière d'appareillages, dont 95 % sont des bénéficiaires permanents", a déclaré M. Djellal à l'APS.

Il s'agit de "331.252 bénéficiaires des appareillages orthopédiques (prothèses, corsets, attelles), 98.375 autres bénéficiaires des aides techniques à la marche (fauteuils roulants, voiturettes à moteurs), 76.965 bénéficiaires des aides auditives et 13.791 bénéficiaires d'aides sanitaires", a-t-il expliqué.

L'Office "prend en charge les personnes handicapées, tous types d'infirmités confondues, notamment, les handicapés de naissance, les victimes d'accidents de la circulation ainsi que les diabétiques", a-t-il dit.

L'ONAAAPH prend en charge également les personnes stomisées qui ont subi des interventions chirurgicales nécessitant l'utilisation des poches.

A propos de la conformité des appareillages orthopédiques dont la garantie est d'une année, les patients possèdent, selon M. Djellal, un délai de 15 jours pour s'assurer de "l'adaptation" de leur produit.

Il a également rassuré qu'aucun appareillage n'est remis au patient avant qu'il ne soit "validé" par le contrôle médical de la sécurité sociale, affirmant que les bénéficiaires des appareillages peuvent changer leur appareil une fois tous les cinq ans en moyenne.

M. Djellal a souligné que les bénéficiaires d'appareillages sont couverts par la sécu-

rité sociale qui reste le "partenaire principal" de l'office.

"Plus de 79 % des patients de l'Office sont pris en charge par la sécurité sociale à 100 % (grands appareillages) et le reste (plus de 20 % sont pris en charge par la sécurité sociale à 80% (petits appareillages)", a-t-il expliqué.

Évoquant la matière première pour la production de certains appareillages, M. Djellal a révélé que la plus grande partie est importée de l'étranger particulièrement des principaux partenaires de l'office, comme la France l'Allemagne et le Danemark.

Dans ce contexte, le même responsable a ajouté que l'enveloppe financière de cette importation en plus des frais des poches pour personnes stomisées importées, "dépasse annuellement un (1) milliard de dinars".

## Réhabiliter les structures et assurer des produits aux normes

Un "plan de développement et de modernisation de l'Office, qui s'étalera jusqu'en 2018, a été lancé par l'ONAAAPH, pour réhabiliter et construire de nouvelles structures de production d'appareillages orthopédiques et des aides techniques à la marche", a-t-il dit.

Il a également pour objectif de développer de nouveaux produits aux normes internationales et assurer la formation pour améliorer la prise en charge des personnes handicapées dans le cadre de la mission du service public, notamment l'amélioration de l'accueil.

La disponibilité des produits aux normes internationales, notamment, des nouvelles prothèses vise à assurer une meilleure fonctionnalité, un meilleur confort et une bonne mobilité du patient.

A cette occasion, le DG de l'Office a souligné que "la coordination des efforts de tous les acteurs concernés par les personnes handicapées est un impératif pour assurer une meilleure prise en charge de cette frange de la société".

L'ONAAAPH, un organisme public relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, possède 74 structures, dont 35 antennes de proximité pour la livraison des produits à travers le territoire national destinées à rapprocher le service des citoyens, particulièrement des handicapés.

M. Djellal a estimé que "l'Office reçoit une moyenne de 3.000 patients par jour, pour obtenir des informations, faire des prises de mesures ou pour récupérer leurs appareillages, ce qui nécessite de développer les moyens et de réhabiliter et d'adapter ses structures à l'échelle nationale".

Assurer la fabrication et la réalisation des appareillages, accessoires et aides techniques pour les personnes handicapées, la distribution des appareillages et la maintenance des produits, figurent parmi les principales missions de cet Office.

R. N.

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ALGÉRIENS S'INTÉRESSENT AUX RÈGLES D'ORIGINE

# Condition obligatoire d'un produit de qualité

*Le séminaire sur les règles d'origine a été attentivement suivi et débattu par les participants, les exportateurs et les opérateurs économiques, tant le sujet a suscité de nombreuses interrogations concernant la nature et la spécificité des produits algériens à l'exportation.*

PAR AMAR AOUIMER

Le problème numéro 1 qui surgit dans l'intense et fructueux débat a trait à la fraude et la contrefaçon qui préoccupe aussi bien les institutions officielles chargées du contrôle et de la surveillance des produits à l'exportation ou à l'importation, que les services des Douanes et les exportateurs eux-mêmes.



Les différents intervenants ont mis en relief la notion et les mécanismes d'origine en cadrant le thème dans la conjoncture économique actuelle et le diversification de l'économie algérienne en donnant la priorité à la production nationale tout en affichant une volonté pour simplifier aux

opérateurs économiques les règles d'origine. La sous-directrice de l'Union européenne à la Direction générale du commerce extérieur au ministère du Commerce, Lila Mokhtari, a indiqué que les règles d'origine sont le lieu et l'endroit où le produit a été fabriqué tandis que le

rôle des règles d'origine consiste à l'octroi de la franchise des droits de douane.

"L'Organisation mondiale du commerce stipule que les règles d'origine sont transparentes et dépourvues de distorsions dans le commerce international", a-t-elle souligné.

Il existe plusieurs conventions signées par l'Algérie, notamment les accords préférentiels contre avec l'Union européenne, la Gzale (Grande zone arabe de libre-échange) et l'accord avec la Tunisie. L'une des conditions essentielles des règles d'origine réside dans la transformation substantielle et suffisante du produit et le critère de la valeur ajoutée. Les opérateurs économiques et les exportateurs sont, donc, astreints de présenter les documents nécessaires dans les opérations d'exportation, à savoir la preuve documentaire sous forme de certificat d'origine délivré par les autorités compétentes, le ministre du Commerce ou la Chambre algérienne de commerce et d'industrie.

A. A.

LES ENTREPRISES CHINOISES TROP ENDETTÉES

## Nécessité d'une croissance plus durable

L'endettement des entreprises chinoises est trop élevé mais il faudra du temps pour le ramener à des niveaux plus faciles à gérer, a déclaré le gouverneur de la banque centrale chinoise, soulignant les défis restant à accomplir pour la deuxième économie mondiale pour parvenir à une croissance plus durable.

Les dirigeants chinois se sont engagés à contenir en 2017 les risques liés à l'endettement et à l'immobilier après des années d'expansion soutenue par le crédit afin de répondre aux objectifs officiels de croissance économique. Mais de nombreux

analystes restent sceptiques quant aux engagements du gouvernement chinois à poursuivre des réformes potentiellement douloureuses, surtout si la croissance faiblit. "Le ratio d'endettement des entreprises est trop élevé", a déclaré à la presse le gouverneur de la Banque populaire de Chine (BPC), Zhou Xiaochuan, lors d'une conférence de presse en marge de la session annuelle du Parlement.

Des efforts seront déployés pour contenir le niveau d'endettement, notamment par la restructuration des entreprises lourdement endettées, parallèlement à une initiative

visant à réduire l'excès de capacité industrielle, a-t-il expliqué.

Les banques retireront leur soutien aux entreprises financièrement non viables, a-t-il ajouté, réitérant les promesses faites par d'autres responsables l'an dernier d'évincer du marché ces entreprises "zombies". "Personnellement, je pense que ce processus se fera plutôt à moyen terme. Il n'y aura pas de résultats très évidents à court terme parce que le stock existant (de dette) est très important", a-t-il ajouté.

R. E.

COOPÉRATION ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

## Le document portant évaluation de l'Accord d'association entériné

L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont entériné le document portant les conclusions de l'évaluation conjointe de la mise en œuvre de l'Accord d'association Algérie-UE, signé en 2002 et entré en vigueur en 2005. "Nous entendons tout faire pour tirer le meilleur de l'Accord d'association et nous projetons ensemble résolument vers l'avenir, un avenir qui sera qualitativement meilleur pour les deux parties", a déclaré le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, lors d'un point de presse conjoint avec le chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, et le Commissaire chargé de la politique européenne de voisinage, Johannes Hahn. Selon M. Lamamra, l'évaluation conjointe de l'accord d'association a permis de "faire une lecture commune" des dispositions de l'accord afin qu'il "profite davantage au développement de l'Algérie".

"Nous avons constaté qu'il y a une asymétrie structurelle dans la manière dont l'accord a été appliqué. Nous estimons que s'il doit y avoir une asymétrie à l'avenir, elle doit être au bénéfice de l'Algérie et de l'économie algérienne", a-t-il plaidé, relevant néanmoins que l'Algérie est "respectueuse de sa signa-

ture et de ses engagements". En septembre 2015, l'Algérie a saisi la chef de la diplomatie européenne pour demander officiellement l'ouverture de discussions sur une évaluation conjointe objective de la mise en œuvre de l'accord d'association. Cette démarche visait à "utiliser pleinement cet accord dans le sens d'une interprétation positive de ses dispositions permettant un rééquilibrage des liens de coopération", assurait une source proche du dossier.

Depuis la conclusion de cet accord, la position commerciale de l'UE n'a eu de cesse de se renforcer au détriment de l'économie nationale. Une évaluation de l'impact de cet accord d'association depuis son entrée en vigueur en 2005 jusqu'à 2015 a montré que le cumul des exportations algériennes hors hydrocarbures vers l'UE n'a même pas atteint les 14 milliards de dollars sur les dix années, alors que les importations algériennes auprès de l'UE se sont chiffrées à 220 milliards de dollars durant la même période, soit une moyenne de 22 milliards de dollars/an.

Selon la direction générale des Douanes, cet accord a engendré un manque à gagner de plus de 700 milliards de DA aux recettes douanières algériennes depuis sa mise en œuvre en 2005 jusqu'à fin 2015.

Ce "partenariat asymétrique" a amené le gouvernement algérien à procéder, en 2010, au gel unilatéral des concessions tarifaires accordées à l'UE en vertu de l'Accord d'association. Après 8 rounds de laborieuses négociations, un compromis sur le report de la zone de libre-échange, prévue en 2017, à 2020 a été trouvé. Qualifiant l'Algérie de "partenaire clé" de l'UE, le commissaire Hahn a estimé de son côté que la série de projets de l'UE signés, lundi à Bruxelles, "l'aidera à diversifier son économie en contribuant à la création d'emplois et à la modernisation de ses finances publiques".

"Notre objectif est d'aider l'Algérie à remédier aux difficultés économiques auxquelles elle est confrontée actuellement et à forger des liens plus étroits avec les entreprises européennes", a-t-il affirmé. A l'occasion de la réunion à haut niveau du Conseil d'association UE-Algérie tenu lundi à Bruxelles, l'UE et l'Algérie ont signé une série de projets, pour un montant de 40 millions d'euros, afin d'aider l'Algérie à diversifier son économie et à améliorer le climat des affaires grâce à des mesures allant du développement des énergies renouvelables à la modernisation des finances publiques.

R. E.

LE G20 POURRAIT  
CHANGER DE PIED SUR  
LES CHANGES

## Le dollar en vue

La réunion des ministres des Finances et des banquiers centraux du G20 la semaine prochaine pourrait ouvrir une nouvelle ère sur le marché des changes, le projet de communiqué ne faisant plus référence dans sa version actuelle à la nécessité de taux de change flexibles mais stables et de marchés financiers ordonnés.

Les grands argentiers des 20 plus grands pays développés et émergents se réuniront les 17 et 18 mars à Baden Baden, en Allemagne, pour discuter de l'économie mondiale. Il s'agira de la première réunion des ministres du G20 depuis l'arrivée au pouvoir aux Etats-Unis de la nouvelle administration de Donald Trump qui prône une politique plus protectionniste.

Le projet de communiqué peut encore être amendé. Mais s'il reste proche de la version actuelle dont Reuters a pu prendre connaissance, il montrera l'influence de la nouvelle administration américaine sur les changes et les questions commerciales.

Certains analystes y voient déjà un nouveau signe de la détermination de la Maison blanche à lutter contre un dollar fort sans pour autant agir ou s'exprimer directement à l'encontre d'une appréciation du billet vert que Donald Trump a rendue responsable du creusement du déficit commercial américain, de la perte de compétitivité de l'économie et des destructions d'emplois industriels aux Etats-Unis. Comme pour le démontrer, les chiffres du solde commercial des Etats-Unis pour le mois de janvier publiés mardi ont montré un déficit des échanges extérieurs à un plus haut de près de 5 ans à 48,5 milliards de dollars. La plupart des références au marché des changes qui figuraient dans le communiqué de l'année dernière ont été supprimées dans le projet de communiqué de la réunion de la semaine prochaine.

En revanche, il est fait référence à des "déséquilibres globaux excessifs", une expression réintroduite après plus de dix ans d'absence des communiqués du G7 et du G20, et qui vise très vraisemblablement les excédents courants très importants de l'Allemagne et de la Chine.

R. E.

## BLIDA

Aides financières  
au profit  
de 25 clubs  
de foot amateurs

Des subventions financières ont été attribuées jeudi à Blida, au profit de 25 clubs amateurs de football, évoluant au niveau local, lors d'une cérémonie présidée par le wali Abdelkader Bouazghi.

Selon le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Djaâfar Naâr, cette initiative décidée par le ministère de tutelle au profit de tous les clubs amateurs de football au niveau national, est "inscrite au titre du partenariat signé avec la Fédération algérienne de football, dans le cadre de la réactivation du décret interministériel daté de 2010, portant sur l'attribution de subventions financières aux clubs amateurs".

Les subventions attribuées sont de l'ordre d'un million à 1,5 million DA, pour chaque équipe (suivant son rang), a informé le wali, estimant que l'initiative est venue "à temps afin de permettre aux président des clubs de couvrir une grande partie des dépenses de leurs équipes".

Il a, en outre, loué le "rôle d'importance joué par ces clubs amateurs au double plan sportif et éducatif, en prenant en charge les jeunes équipes et en leur offrant une chance de faire montre de leurs aptitudes", soulignant que de nombreux joueurs évoluant dans des championnats nationaux et mondiaux sont issus de clubs amateurs.

Les présidents des clubs amateurs bénéficiaires, à l'instar du Widad Baladiate Meftah, Nadjm Chabab El Affroune et l'Itihad Riadhi de Mouzaïa ont salué cette initiative qui va leur permettre, ont-ils dit, de "couvrir une grande partie des dépenses de leurs équipes, d'autant plus qu'une majorité d'entre elles font face à des problèmes financiers".

## LAGHOUAT

14 puits pastoraux  
en cours de  
réalisation

Quatorze puits pastoraux et d'exploration sont en cours de réalisation dans différentes communes de la wilaya de Laghouat.

Ce programme comprend le fonçage de huit puits pastoraux, totalisant 2.000 mètres linéaires, sur le territoire des communes de Brida, Sebgueg, El-Haouita, Ksar El-Hirane, Tadjemout, Ain-Madhi, Oued-Morra et Tadjerouna, a-t-on précisé.

Les puits d'exploration sont en cours de réalisation dans les zones de Bouterkfine (commune de Bennacer Benchohra), Bouzbaier (hassi-R'mel), Gabeg (Ksar El-Hirane), Djeguidjiga (Tadjemout), ainsi que dans les communes de Tadjerouna et El-Kheneg. S'agissant du réseau d'alimentation en eau potable, des travaux de réhabilitation et de réalisation sont également en cours pour un financement global de 945 millions DA, selon la même source.

Ces travaux concernent la réhabilitation de réseaux d'AEP et de réservoirs, ainsi que la réalisation de nouveaux châteaux d'eau et d'une canalisation d'adduction pour améliorer la distribution au citoyen de ce liquide vital. Au registre de l'irrigation agricole, deux opérations ont été inscrites en faveur de la wilaya de Laghouat pour un coût de 313 millions DA et portent sur le parachèvement des équipements du barrage de Kheneg Sidi-Brahim sur l'Oued-Touil (commune de Guellet Sidi Saâd) et une étude de réalisation de six retenues hydriques. La wilaya compte aussi beaucoup sur le projet en cours du barrage de Seklafa, dans la commune d'Oued-Mzi, aussi pour la dotation de la population en eau potable que pour la fourniture d'eaux destinées à l'irrigation agricole, selon la direction locale du secteur.

APS

## GHARDAÏA, ZONE HUMIDE DE KEF EL-DOUKHENE

## Une réserve de la biosphère

*Kef El Doukhène revêt une importance écologique croissante de par ses qualités écologiques et la diversité de ses différents habitats, en plus d'offrir un havre de paix et un milieu idéal pour un nombre important d'espèces d'oiseaux nicheurs sédentaires et des nicheurs migrateurs.*

PAR BOUZIANE MEHDI

La zone aquatique lagunaire de Kef El-Doukhène, d'une superficie de plus de 60 hectares, "est le refuge et le réservoir d'une diversité biologique et écologique importante, particulièrement une population avifaune de différentes espèces et rarissime, de reptiles, d'amphibiens et d'invertébrés, ainsi qu'une flore atypique variée", a indiqué, à l'APS, le conservateur des forêts, Mohamed Abbès. Ainsi, la zone humide de Kef El-Doukhène, en aval de oued M'Zab, résultante de l'effluent du barrage de la station de lagunage des eaux usées (Step) de la vallée du M'zab (regroupe 4 communes), est devenue la première réserve de la biosphère artificielle dans le sud algérien, selon les responsables de la Conservation des forêts de la wilaya de Gharadaïa.

Cette zone humide artificielle, relativement riche en espèces endémiques, rares ou menacées, constitue un lieu d'escalade, d'hivernage et de reproduction de milliers d'oiseaux migrateurs, dont certains sont parmi les plus rares et menacés tels que la sarcelle marbrée, le tadorne Casarca, la cigogne blanche, le canard souchet et le canard siffleur.

Selon le comptage hivernal effectué à la faveur du traditionnel recensement international des oiseaux migrateurs par le



Réseau national des observateurs ornithologiques algérien (RNOOA) de la région Sud-Est II, quelque 3.158 oiseaux migrateurs représentant 19 espèces ont été observés dans la zone de Kef El-Doukhène, a expliqué le chef du bureau de la protection de la flore et de la faune, Abdelwahab Cheddad.

Ce site aquatique abrite une faune et une flore aussi importante l'une que l'autre et manifestement en perpétuels changements saisonniers. Elle est une zone d'importance écologique croissante par ses qualités écologiques et par la diversité de ses différents habitats, en plus d'offrir un havre de paix et un milieu idéal pour un nombre important d'espèces d'oiseaux nicheurs sédentaires et des nicheurs migrateurs.

La présence d'une aussi importante population avifaune migratrice constitue un indicateur biologique de l'état de santé de l'écosystème de cette zone aquatique artificielle et de la qualité des eaux épurées selon un processus biologique naturel sans mécanisation ni apport chimique au moyen de lagunage, a estimé, de son côté, le chef du projet de la Step de Kef El-

Doukhène, Missoum Benritab.

Considéré comme une référence en matière de développement durable, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques dans la région, la zone humide artificielle créée sur l'exutoire naturel de l'oued M'zab, à la faveur du projet structurant d'assainissement et de protection contre les crues cycliques de la vallée éponyme, viennent s'ajouter à la zone humide de Sebkhata El-Maleh, à El-Ménia, classée en 2004 comme zone d'importance internationale sur la liste de la Convention de Ramsar.

La wilaya de Gharadaïa compte actuellement cinq zones humides artificielles et quatre zones humides naturelles non classées, ainsi qu'une zone humide d'importance internationale classée inscrite sur la Liste de Ramsar des zones humides.

Ces sites aquatiques peuvent jouer un rôle considérable dans le domaine de la biodiversité et offrir la possibilité d'être des pôles d'attraction pour l'écotourisme, en mettant en valeur aussi les potentialités patrimoniales de la région qui abrite déjà des sites classés patrimoine mondial.

B. M.

## ALGER, SÉCURISATION ET GESTION DES TRANSPORTS PUBLICS

 Mise en place prochaine d'un groupement  
de police spécialisé

La direction de la Sûreté publique a annoncé, lundi, la création prochaine d'un groupement de police des transports qui se chargera de sécuriser et de contrôler les moyens de transports publics (bus, métro, tramway, téléphérique).

Lors d'une journée d'information sur les missions de l'unité du métro et du tramway d'Alger, le chef du service de la sûreté publique par intérim, le commissaire principal, Mohamed Filali, a indiqué que les dernières mesures sont en voie de finalisation pour la création du groupement de police des transports (GPT) qui viendra assurer une supervision efficiente et continue des 400 policiers qui veillent sur la sécurité au niveau du métro et du tramway à Alger, précisant que la police des transports englobera tous les transports urbains publics.

L'unité mise en place depuis 2011 (créée en 2010) au niveau du métro et du tramway d'Alger a bénéficié d'une formation spécialisée et acquies une expérience sur le terrain qui lui permettent d'être aujourd'hui un groupement de police des transports, placé sous l'autorité de la sûreté publique, a-t-il précisé.

Ce noyau devra assurer la coordination avec les parties habilitées et procéder à l'organisation du flux enregistré au niveau des moyens de transports urbains publics, a-t-il ajouté.

Le commissaire principal Filali a expliqué que la mise en place de ce noyau à Alger obéissait au souci de garantir la sécurité des voyageurs et de les encourager à emprunter ces deux moyens de transports pour contribuer à décongestionner les routes. Le nombre de voyageurs est appelé à augmenter durant l'année en cours avec la réception de cinq nouvelles lignes à la place des Martyrs, Ali-Boumendjel, Ain-Naâdja et Gué-de-Constantine.

"L'unité de contrôle devrait être renforcée en effectif et dotée des équipements nécessaires à l'accomplissement de sa mission", a fait savoir le commissaire de police du Métro d'Alger, Benabbou Abderrahmane. Evoquant le bilan de l'année dernière, le même officier a fait état de 32 cas d'ivresse sur la voie publique, 20 agressions, deux cas d'escroquerie et 88 cas de vol, comme pour la plupart dans le métro. A ce propos, le commissaire principal,

Mohamed Filali, a indiqué que "les 20 cas d'agressions enregistrés représentent un nombre minime par rapport au nombre global des usagers de ces deux moyens de transport, soit 43 millions de voyageurs". La majorité de ces agressions, a-t-il ajouté, "ont opposé des contrôleurs de tickets aux voyageurs qui refusaient de payer leur ticket".

Les éléments de l'unité de contrôle sont déployés au niveau des stations des Fusillés, El-Harrach et Bab-Ezzouar pour rassurer les citoyens, d'une part, et soumettre, d'autre part, les personnes suspectes au contrôle dans les centres de police à l'intérieur des stations du métro, équipés de moyens modernes, notamment d'appareil PDA (personnel digital assistant). Cet appareil de la taille d'un téléphone portable permet de numériser les interrogatoires d'un suspect.

Les éléments de l'unité de contrôle sont équipés également d'appareils de détection d'objets métalliques et renforcés par une équipe cynotechnique pour la détection des matières explosives.

APS

CONSTANTINE, EXERCICE D'AGENTS DE LA PROTECTION CIVILE

# Simulation d'une intervention dans un immeuble suite à un séisme

*L'intervention s'est déroulée progressivement avec, d'abord, l'envoi d'une unité d'évaluation de la situation qui a, à son tour, fait appel aux brigades de secours sous les décombres et d'escalade.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrite dans le cadre du programme de la direction générale de la Protection civile d'évaluation et d'amélioration des aptitudes de ses éléments et de leur disposition à faire face à toutes sortes de catastrophes, une intervention suite à un séisme dans un immeuble de neuf étages de la cité du 5-Juillet de la ville de Constantine a été simulée par les sapeurs-pompiers.

La manœuvre consistait en la simulation d'un effondrement des escaliers et des deux premiers étages avec obstruction des accès de l'immeuble, a indiqué, à l'APS, le lieutenant Noureddine Tafer, chargé de la communication à la direction de wilaya de ce corps constitué.

L'intervention s'est déroulée progressivement avec, d'abord, l'envoi d'une unité d'évaluation de la situation qui a, à son tour, fait appel aux brigades de secours sous les décombres et d'escalade, a expliqué la même source qui a fait état de l'installation sur site de deux centres, un pour les équipements et le second pour les victimes devant recevoir les premiers soins avant leur évacuation aux hôpitaux.



Après le sauvetage des victimes en surface, les pompiers ont entamé ensuite les recherches sous les décombres par l'utilisation de matériels sophistiqués permettant une célérité des actions d'intervention, a observé l'APS.

Le lieutenant-médecin Abdelbasset Brahim a indiqué que "sa mission dans cette manœuvre consiste à définir la gravité des blessures des victimes pour distinguer celles à évacuer en urgence aux hôpitaux et celles pouvant recevoir les soins au centre érigé sur site".

Cette manœuvre a coïncidé avec la

célébration de la Journée mondiale de la Protection civile (1<sup>er</sup> mars) sous le slogan "Ensemble avec la Protection civile face aux catastrophes", a indiqué Tafer qui a noté que le séisme est l'un des 10 grands dangers auxquels est exposé l'Algérie.

La manœuvre s'est déroulée sous les regards de plusieurs dizaines de badauds essentiellement des enfants qui furent les plus émerveillés par les actions des sapeurs-pompiers.

B. M.

ORAN, IMPULSER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À LA RÉGION

## 5 nouveaux complexes de production opérationnels en avril

Cinq nouveaux complexes de production entreront en service dans la wilaya d'Oran en avril prochain, a annoncé, jeudi, le wali Abdelghani Zaâlâne.

Dans une déclaration à la presse organisée en marge de l'ouverture de la 5e édition du Salon international des industries agroalimentaires au Centre des Conventions d'Oran, le wali d'Oran a souligné que ces nouveaux complexes impulseront, indubitablement, une nouvelle dynamique à l'économie nationale, contribueront à la réduction de la facture des importations et à la création de centaines de postes d'emploi.

Il s'agit du complexe de production d'antibiotiques de la Société algérienne des médicaments (Sophal) dans la commune de Hassi Ben Okba, d'un complexe sidérurgique de la société turque Topsyali, d'un autre de production de canalisations relevant du groupement des travaux publics à Bethioua, d'un complexe de production du sucre du groupement Berrahal et d'un complexe avicole réalisé par le groupe Meziane dans la commune de Tafraoui.

Abdelghani Zaâlâne a affirmé que la cap-

itale de l'Ouest algérien connaît une grande attractivité des investisseurs et une demande importante d'investissement qui dépasse l'offre.

"L'étude des contrats d'investissement nous a contraint à nous concentrer sur les filières stratégiques permettant à la wilaya de se distinguer et de créer davantage de postes d'emploi", a déclaré le wali, dans ce contexte, indiquant que 17 micro zones d'activités ont été créées dans les deux dernières années à travers les communes de la wilaya et sont actuellement en cours d'aménagement.

"Nous procédons actuellement à la remise des contrats aux investisseurs porteurs de projets", a-t-il ajouté.

Concernant les opérateurs, dont les projets n'ont pas encore été lancés, malgré la mise à leur disposition de terrains et l'approbation de leurs projets, M. Zaâlâne a affirmé que "la récupération de ces assiettes se fera par le biais de la justice et non pas par simple décision administrative", indiquant, dans ce contexte, que 37 hectares de foncier destinés à l'investissement, dont les détenteurs n'ont pas concrétisé leurs projets, ont été récupérés.

Le chef de l'exécutif d'Oran a relevé que la dernière rencontre Gouvernement-walis a été mise à profit pour émettre des propositions concernant la possibilité de donner aux walis la prérogative de récupérer ces lots de terrain octroyés dans le cadre de l'investissement et dont les bénéficiaires n'ont pas exploité, et ce, par une procédure administrative sans recourir à la justice.

Pour ce qui est de l'industrie alimentaire, le même responsable a mis en avant l'importance de focaliser sur la qualité des produits, élément essentiel dans la commercialisation, pouvant induire une concurrence dans les prix et réduire la facture des importations, soulignant que les opérateurs économiques à Oran "sont conscients de cet aspect. Cela est perceptible sur le terrain" à travers les salons organisés au niveau de la wilaya d'Oran, a-t-il dit.

Avant l'inauguration du salon, le wali d'Oran avait inauguré un centre d'aide aux handicapés à Belgaid, centre baptisé du nom du moudjahid Missoum El-Houari, décédé le mois de février dernier.

APS

BECHAR

## Accords entre la Fnai, la DGI et le CPA

Des accords seront signés prochainement entre la Fédération nationale des agences immobilières (FNAI), la Direction générale des impôts (DGI) et le Crédit populaire d'Algérie (CPA) pour la professionnalisation des agences immobilières.

"Nous allons signer incessamment des accords avec la DGI pour des facilitations fiscales au profit des agences immobilières en activités légales et avec la CPA pour le financement de travaux d'aménagement des locaux de ces agences", a précisé à l'APS, Mohamed Hassani à l'occasion du lancement de la coordination régionale de la Fnai au Sud-ouest, dont le siège est à Béchar.

La FNAI, qui a recensé plus de 3.000 agences immobilières à travers le pays, compte par l'installation de la coordination régionale du Sud-ouest qui regroupe 24 agences, prendre une part active dans la lutte contre la spéculation et les spéculateurs en matière d'immobilières, et apporter une contribution concrète à la stabilité et au respect des lois en matière de transactions immobilières.

"La FNAI, activant sous l'égide de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) espère à travers ces contributions mettre un terme à l'anarchie dans le marché de l'immobilier en Algérie et assainir la situation des bureaux d'affaires qui n'ont pas d'agréments pour gérer les transactions immobilières", selon ce responsable.

La coordination régionale de la FNAI, qui concerne les wilayas de Béchar, Naâma, El-Baydah, Tindouf et Adrar, vise le renforcement et l'organisation des agences dans ces régions du sud-ouest du pays, dans le respect de la législation du marché de l'immobilier.

BATNA

## Un atelier de formation en chirurgie néphrologique

Au moins 150 médecins spécialistes venus de tout le pays prennent part, samedi au centre régional anti-cancer de Batna, à un atelier de formation en chirurgie néphrologique et urologique par cœlioscopie. S'inscrivant dans le cadre du jumelage entre la première rencontre scientifique internationale sur la chirurgie néphrologique et urologique par cœlioscopie et les deuxièmes journées de chirurgie oncologique de Batna, cet atelier de formation a été animé par des praticiens venus de France, d'Allemagne, de Turquie, d'Azerbaïdjan et de Tunisie.

Le président de l'Association nationale de chirurgie néphrologique et urologique, Dr Hichem Kouicem, a affirmé que "c'est la première fois que des chirurgiens algériens bénéficient de cours pratiques sur les techniques de la cœlioscopie".

Il a, dans ce contexte, fait savoir que la journée de vendredi a permis de prendre connaissance des avancées techniques réalisées dans ce domaine de la médecine, et ce en suivant en direct via visioconférence le déroulement de deux interventions chirurgicales effectuées au bloc opératoire du CAC.

Parallèlement à cet atelier, le personnel paramédical a également bénéficié d'un cours pratique sur les techniques à adopter dans la chirurgie par cœlioscopie présentées par deux infirmières turque et allemande, selon la même source.

De son côté, le directeur du centre régional anti-cancer de Batna, Aïssa Madoui, a indiqué que cet événement, organisé en coordination avec l'association nationale de chirurgie néphrologique et urologique et le centre hospitalier universitaire de Batna, est inscrit dans le cadre de la formation continue des médecins et des paramédicaux exerçant dans son établissement.

APS

FRANCE

# Le gouvernement critiqué pour avoir autorisé un meeting politique turc

Des réunions similaires ont été annulées dans plusieurs pays d'Europe, notamment aux Pays-Bas où le ministre turc des affaires étrangères n'a pas été autorisé à se rendre.

Le ministre turc des affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, a participé, dimanche 12 mars, à une réunion politique, à Metz, pour promouvoir le vote du "oui" au référendum constitutionnel du 16 avril sur le renforcement des pouvoirs présidentiels en Turquie. Il a été accueilli en début d'après-midi par 800 personnes issues de la communauté turque de l'est de la France et a parlé une petite demi-heure. Cette réunion prévue de longue date a pris une dimension nouvelle depuis que le gouvernement néerlandais a interdit à ce même ministre d'atterrir sur son territoire et que plusieurs pays européens, dont l'Allemagne, la Suisse, la Suède et l'Autriche, ont annulé des réunions politiques du même type.

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, a justifié le maintien de la réunion de Metz au nom de "l'État de droit" : "En l'occurrence, en l'absence de menace avérée à l'ordre public, il n'y avait pas de raison d'interdire cette réunion qui, au demeurant, ne présentait aucune possibilité d'ingérence dans la vie politique française."



Ce n'est pas l'avis de plusieurs formations politiques – Europe Ecologie-Les Verts (EELV), le Front national (FN), ou le mouvement Debout la France que préside le député de l'Essonne Nicolas Dupont-Aignan. Par ailleurs, François Fillon, le candidat des Républicains (LR) à l'élection présidentielle, a estimé que le gouvernement avait "mal géré de bout en bout cette affaire et aurait dû empêcher la tenue de ce meeting : En agissant ainsi, François Hollande rompt de manière flagrante la solidarité européenne alors qu'il est évident qu'une position commune aurait dû prévaloir pour gérer les demandes turques."

Fillon estime que "l'Allemagne et les Pays-Bas ont été publiquement insultés de

façon inqualifiable et que la Turquie s'éloigne chaque jour un peu plus des valeurs qui fondent le projet européen".

Seul Benoît Hamon s'est rangé derrière la ligne du gouvernement. "Le rôle de la France ça n'est pas d'interdire a priori un débat en dépit de nos désaccords avec [le président turc Recep Tayyip] Erdogan", a-t-il dit. Quant au candidat d'En marche ! Emmanuel Macron, il a demandé à l'Union européenne de réagir "de manière unie".

Plusieurs représentations diplomatiques néerlandaises en Turquie ont été bouclées par la police pour raisons de sécurité, des manifestants pro-Erdogan s'étant rassemblés, samedi soir, devant le consulat à Istanbul et devant l'ambassade à Ankara.

IRAK

## 19 civils tués dans une frappe de la coalition internationale à Raqqa

Au moins 19 civils ont été tués dans une série de frappes aériennes de la coalition internationale dirigée par les États-Unis dans le sud de Raqqa, en Syrie, annonce l'agence Sana, citant une source informée. Selon Sana, une série de raids aériens aurait été effectuée pendant la nuit du 13 mars à proximité des villages d'al-Sheikh, Juma'a et d'al-Faraj dans la banlieue sud de Raqqa, ainsi que sur les terres agricoles de la rive sud de l'Euphrate. Les frappes perpétrées par les avions de combat de la coalition internationale auraient fait 19 victimes parmi les civils. La source de l'agence a souligné que le nombre de victimes pourrait augmenter de manière sig-

nificative car plusieurs blessés se trouvent dans un état grave. Les États-Unis frappent les positions de Daech en Syrie depuis 2014 sans autorisation des autorités de ce pays. Des entités des forces spéciales américaines soutiennent également des groupes locaux opposés au président syrien Bachar el-Assad dans leur lutte contre les terroristes. Dans une interview à la chaîne hongkongaise Phoenix, le président syrien Bachar el-Assad a annoncé que Raqqa est le nouvel objectif des troupes de Damas. Il a ajouté que toutes les forces étrangères qui sont en Syrie sans l'approbation de Damas seront considérées comme "agressives".

L'avenir de la Syrie ne sera décidé qu'après "en avoir fini avec les extrémistes" et réalisé une réconciliation nationale, a par ailleurs affirmé le président Bachar el-Assad dans un entretien publié lundi.

Le président syrien a déclaré aux journalistes que "Ce serait un luxe que de parler maintenant de politique alors qu'on risque d'être tué peut-être dans quelques minutes, qu'on a des attaques terroristes". "Donc la priorité maintenant, est d'en finir avec les extrémistes. La réconciliation politique dans les différentes régions est elle aussi une autre priorité", a-t-il ajouté.

JAPON

## Démonstration de force de la Marine en mer de Chine

La marine japonaise s'apprête à déployer au printemps son plus gros bâtiment en mer de Chine méridionale, ce qui serait une démonstration de force sans précédent dans la région depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Le porte-hélicoptères Izumo doit appareiller en mai et fera escale à Singapour, en Indonésie, aux Philippines et au Sri Lanka avant d'aller participer en

juillet à des manoeuvres conjointes avec les marines de guerre américaine et indienne dans l'océan Indien.

Son retour à sa base d'attache de Yokosuka, près de Tokyo, est programmé pour le mois d'août.

"L'objectif est de tester les capacités de l'Izumo en envoyant en mission prolongée", a déclaré une de ces sources, soumise à l'anonymat.

Mais son déploiement en mer de Chine méridionale a également valeur d'avertissement alors que les tensions montent dans cette région du globe entre la Chine, qui revendique l'essentiel de cet espace maritime, et d'autres pays comme Taïwan, la Malaisie, le Vietnam, les Philippines et le sultanat de Brunei qui ont aussi des prétentions sur ses ressources halieutiques et ses réserves d'hydrocarbures.

CORÉE DU SUD

## Qui sera le nouveau président ?

Selon un sondage organisé les 11 et 12 mars, près de 30 % des Sud-Coréens interrogés estiment que l'ex-président du Parti démocrate Moon Jae-in pourrait devenir le nouveau président de la Corée du Sud. Près de 30 % des personnes interrogées, soit 2.046, ont approuvé la candidature de Moon Jae-in au poste de président sud-coréen. Le résultat n'a pas beaucoup changé depuis un sondage organisé le mois dernier.

Un autre candidat au poste de président, le gouverneur de la province du Chungcheong du Sud, An Hee-jung, qui appartient au même parti, est soutenu par 17 % des personnes interrogées. Candidat du Parti démocrate unifié (PDU), Moon Jae-in avait déjà proposé sa candidature au poste de président en 2012. Il avait alors recueilli 48,02 % des voix et avait été battu par la candidate conservatrice, Park Geun-hye, qui avait obtenu 51,55 % des voix. La Corée du Sud devrait organiser une élection présidentielle anticipée en mai.

SOMALIE

## Au moins 8 morts dans l'explosion d'une voiture piégée

Une voiture piégée a explosé, avant-hier, près de l'hôtel Wehlyje, situé dans une rue animée à Mogadiscio, la capitale somalienne, tuant au moins huit personnes, a annoncé Reuters se référant à la police et aux médecins. Les autorités ont fait également état de sept blessés.

Des coups de feu ont été entendus suite à l'explosion. L'hôtel est intact, mais l'explosion a endommagé une maison voisine. Quelques heures plus tôt, le chauffeur d'un minibus avait tenté de forcer un barrage de sécurité dans la capitale. Les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur le véhicule qui a explosé. Le conducteur du minibus a été tué. D'après une source policière, il était membre du groupe islamiste des Chabaab. Les autorités font également état de sept blessés. Des coups de feu ont été entendus suite à l'explosion. L'hôtel est intact, mais l'explosion a endommagé une maison voisine. Quelques heures plus tôt, le chauffeur d'un minibus avait tenté de forcer un barrage de sécurité dans la capitale. Les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur le véhicule qui a explosé. Le conducteur du minibus a été tué. D'après une source policière, il était membre du groupe islamiste des Chabaab.

ECOSSE

## Vers un nouveau référendum d'indépendance

La Première ministre du gouvernement autonome écossais, Nicola Sturgeon, s'est prononcée lundi en faveur d'un nouveau référendum sur l'indépendance, estimant que l'attitude du gouvernement britannique de Theresa May sur le Brexit ne lui laissait pas d'autre option. S'exprimant devant le Parlement d'Édimbourg, la chef de file du Parti national écossais (SNP) a dit espérer que cette nouvelle consultation, si elle doit avoir lieu, serait organisée entre l'automne 2018 et le printemps 2019. Consulté en septembre 2014, les Écossais avaient rejeté à 55 % la voie de la sécession, mais les nationalistes du SNP estiment que le contexte du Brexit a changé la donne. Tandis que les électeurs du Royaume-Uni votaient globalement en faveur d'une sortie de l'Union européenne lors du référendum du 23 juin dernier, les Écossais ont en effet choisi à 62 % le maintien dans l'UE et redoutent à présent les effets de ce divorce sur leur économie.

Agences

ILS FUIENT LES GUERRES, LA FAMINE, LES PERSÉCUTIONS...

# L'Europe sourde au drame des migrants

*Un grand nombre de personnes, fuyant la guerre et la famine en Afrique subsaharienne transitent par la Libye dans un effort désespéré pour atteindre l'Europe.*

Une Europe qui ne veut pas d'eux, qui leur ferme ses portes et au sein de laquelle, quand ils arrivent à franchir toutes les barrières, ils n'ont droit qu'à une cellule de prison, à des humiliations sans nom avant d'être reconduits aux frontières. Rien ne peut plus émouvoir cette Europe imperméable à tout humanisme et qui pourtant s'est "amusé" à semer le chaos dans ces pays. Si à un moment on a pensé qu'elle allait s'attendrir après la photo-choc, prise sur une plage turque, du corps d'un petit garçon mort noyé dans le naufrage de deux embarcations transportant des réfugiés syriens, elle s'est vite empressée de porter ses regards ailleurs. Que peut bien valoir la mort de milliers de têtes brunes face à l'obligation de préserver le confort et la sécurité d'un enfant européen. Accusés de tous les maux : voleurs, violeurs et surtout "terroristes", il ne reste plus aux migrants que la Grande Bleue pour accepter de les accueillir en son sein.

## 80.000 réfugiés africains en 2016

Environ 80.000 réfugiés, dont 25.000 enfants, ont quitté les ports libyens pour franchir la Méditerranée et pénétrer au cours de l'année 2016. Des milliers d'entre eux ont péri au cours de la traversée. 320 autres réfugiés sont morts lors de la tentative de traversée au cours des deux premiers mois de 2017, soit une augmentation de 300 % par rapport à la même période en 2016. Environ 16.000 réfugiés africains ont traversé la Méditerranée vers l'Italie depuis la Libye cette année, soit près du double qu'à la même période en 2016. Le Centre de contrôle des déplacements internes a annoncé qu'il y a 5,5 millions d'Africains réfugiés dans plusieurs pays, et que 11 millions d'Africains sont



déplacés dans leurs pays d'origine. Selon le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, 18 millions de personnes, vivant en Afrique subsaharienne, risquent à leur tour, de devenir des réfugiés.

La vague de réfugiés provient principalement de pays où les États-Unis et leurs alliés européens sont intervenus agressivement. En Afrique, tout comme au Moyen-Orient, des décennies de guerre impérialiste ont détruit des sociétés entières et transformé de larges couches de la population en réfugiés. C'est le facteur le plus important qui sous-tend l'exode de personnes dépossédées qui luttent actuellement pour atteindre les rivages européens.

## La Libye, épice de la crise des réfugiés en Afrique

La Libye, qui a été détruite et plongée dans le chaos par la guerre des États-Unis et de l'Otan en 2011, est devenue le passage obligé pour les réfugiés africains. Les routes de passage de réfugiés en provenance de l'Afrique subsaharienne convergent vers ce pays, qui jouit d'un long littoral méditerranéen et ne possède pratiquement aucune autorité fonctionnelle. Un nombre croissant de réseaux criminels et de milices extrémistes se spécialisent dans le transport des réfugiés en leur soutirant de l'argent. Un système de centres de détention, y compris des camps à but lucratif gérés par des milices, a même réussi à s'y imposer. L'Onu déploré le fait qu'il y ait plus de réfugiés dans le monde aujourd'hui qu'à

tout autre moment dans l'histoire humaine.

## Cachez-moi ce migrant que je ne saurais voir !

Aux milliers d'Africains déracinés viennent s'ajouter les millions de personnes ayant fui des pays à feu et à sang par la grâce de ces Occidentaux qui aujourd'hui leur refusent l'hospitalité. Afghanistan, Irak, Syrie, Yémen... la liste est encore longue. La plus grande crise est centrée sur la Syrie, où le nombre de ceux qui fuient vers d'autres pays a dépassé les quatre millions. Ces familles désespérées n'ont d'autre recours que de fuir et de tenter de gagner cet Eldorado via des États méridionaux - Grèce, Italie, Espagne. Des milliers de réfugiés et migrants affluent vers les différentes îles grecques. Toutefois ceux qui tentent le voyage en Europe doivent réussir à rassembler assez d'argent pour payer les trafiquants - passeurs exploités de la misère humaine. Et quant ils arrivent à arriver à "bon" port ils sont régulièrement dénoncés comme sources de tous les maux par gouvernements et partis politiques en mal d'audience.

## Une milice locale contre les migrants dans le pays des droits de l'Homme

La destruction du camp de réfugiés de Calais en France a été un appel du pied au Front national qui depuis multiplie ses attaques contre les réfugiés présents dans des villes ou villages de diverses régions

en France. Des messages virulents et haineux sont publiés sur les réseaux sociaux. Robert Ménard, de triste mémoire, a même initié une campagne anti-migrants en utilisant des affiches truquées montrant des réfugiés montant dans un train en Macédoine, dont les wagons portaient la destination "Béziers", sa ville à protéger de l'"invasion".

Il a même tenté de créer une "garde biterroise", en clair une milice locale d'extrême-droite : un Ku Klux Klan à la française pour casser du migrant. En 2015, il avait déjà ordonné le fichage des écoliers de confession musulmane fréquentant les établissements scolaires de la ville. En Allemagne, Angela Merkel, qui avait à un moment tenté de plaider la cause des migrants, a très vite changé de cap devant la baisse inquiétante de sa cote de popularité. En Grèce, le traitement brutal des réfugiés confirme ce rejet et cette haine de l'"étranger".

## Des sociétés entières détruites

Les États-Unis, soutenus par leurs alliés européens, sont impliqués dans des guerres depuis 1991. Ces guerres ont causé le déplacement de milliers de personnes et détruit des sociétés entières. À présent il ne reste plus aux USA et aux puissances européennes que de se prémunir contre les résultats des carnages perpétrés par leurs soins. Tous les pays concentrent leurs efforts sur le renforcement des contrôles aux frontières. La frontière sud de la Hongrie marque l'extrémité de la zone Schengen, à l'intérieur de laquelle les déplacements sans passeport sont permis. Le gouvernement hongrois y fait construire une clôture le long de sa frontière avec la Serbie. Un porte-parole du Premier ministre a déclaré que la barrière sera "défendue par des milliers de policiers contre les migrants de plus en plus agressifs", à qui la faute ?.

De nouvelles clôtures frontalières, de plusieurs mètres de haut et longues de plusieurs kilomètres, surgissent en Grèce, en Bulgarie, en Espagne, en Grande-Bretagne à l'entrée du tunnel sous la Manche à Calais...

## La maire de Calais interdit la distribution de repas aux migrants



La boucle est bouclée à Calais où dans une action des plus inhumaines, la maire de Calais, Natacha Bouchart, a signé, jeudi 2 mars, un arrêté visant à interdire la distribution de repas aux migrants. Après le démantèlement brutal, par la police, du campement dit "la Jungle" et la dispersion à travers la France de quelque 6.000 réfugiés, 700 au moins vivent toujours aux alentours de Calais, dans des conditions déplorables. ce qui n'a pas empêché Bouchart de signer son arrêté

indigne. Bouchart s'est dit "personnellement opposée, même si c'est humainement difficile à dire, à tout dispositif humanitaire à Calais, qu'il s'agisse des repas ou des douches mises en place par le Secours catholique".

Les bénévoles de Calais avouent leur impuissance face à un escalade jamais observée contre les droits humains et les conditions inhumaines dans lesquelles végètent les réfugiés.

## Lueur d'espoir dans les ténèbres du désespoir

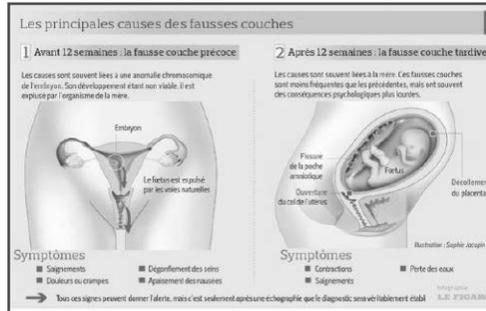
À ce tableau sombre, il faut apporter toutefois une petite note d'espoir qui nous vient de Serbie. En effet près de la gare centrale de Belgrade, le centre Miksaliste accueille les réfugiés 24/24 et 7 jours sur 7. C'est une adresse pas comme les autres. Derrière une porte vitrée s'ouvre la "Maison des migrants", un refuge pour ceux qui n'ont plus rien. Le centre d'accueil de Refugee Aid Miksaliste est un pied de nez au manque d'hospitalité de l'Europe. Ici, nul besoin d'être enregistré, répertorié, laisser ses empreintes. On pousse la porte et l'on y est accueilli avec respect et dignité.

En plein centre-ville, cette maison a été créée un beau matin de 2015, juste à côté du plus grand squat de migrants. Derrière cette idée, un homme. Peu connu Ivan Lalic est une figure charismatique de la capitale serbe. Côté pile, ce quadragénaire est un écrivain et dramaturge à succès.

Côté face, Ivan Lalic est un héros du siège de Sarajevo, épisode-clé dans l'histoire de la région. Sa vie a basculé le 18 mai 1992. Ce jour-là, le convoi de 4,5 tonnes de médicaments qu'il accompagne à Sarajevo pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est attaqué. Un homme meurt à ses côtés, lui est grièvement blessé. "Un soldat musulman m'a sauvé, raconte-t-il, encore ému. J'ai essayé de le retrouver, mais il est mort au combat. Alors, en son souvenir, je milite pour la rencontre des peuples, les échanges culturels et l'ouverture." Que conclure après cela, un seul homme peut sauver le reste de l'humanité en ouvrant son cœur, sinon son toit à ces damnés de la terre qui ont tout perdu dans ces guerres aux desseins purement mercantiles, démantant les belles envolées lyriques vantant les exploits de ces va-t-en-guerre "valeureux" partis délivrer "de la dictature" ces mêmes personnes contre lesquelles on érige des murs à tour de bras...

Agences

# La fausse couche spontanée concerne une femme sur quatre



**Si fréquente qu'elle est parfois banalisée par les médecins, la fausse couche spontanée cache encore beaucoup d'inconnues.**

Souvent difficile à vivre par la femme, la fausse couche est loin d'être exceptionnelle : 15 % au moins des grossesses se terminent par une perte embryonnaire dès les premières semaines, les plus précoces passant souvent inaperçues. Chez 1 % des femmes, ces fausses couches se répètent, sans qu'une cause soit toujours retrouvée. Un dysfonctionnement de l'endomètre, la couche superficielle de l'utérus où se niche l'embryon, pourrait alors être parfois en cause. Récemment, une équipe indienne a montré chez 66 femmes aux fausses couches récurrentes inexplicables de petites anomalies de régulation de l'état inflammatoire et vasculaire de l'endomètre qui pourrait le rendre moins favorable à l'implantation et au développement embryonnaire.

## Symptômes

Les fausses couches précoces (soit moins de 14 semaines d'aménorrhée) du premier trimestre sont si fréquentes qu'une femme sur quatre y sera confrontée. Révélées par deux signes, le saignement et les douleurs pelviennes, elles sont le premier motif de consultation aux urgences gynécologiques. Mais, explique le Dr Cyrille Huchon, gynécologue-obstétricien au CHU de Poissy, "un saignement survient dans un quart des grossesses sans qu'il s'agisse forcément de fausse couche : dans plus de la moitié des cas, c'est le signe d'un décollement partiel du trophoblaste, le tissu qui entoure l'embryon et donnera ultérieurement le placenta, qui n'aura le plus souvent aucune conséquence pour la suite de la

grossesse". En cas de saignements, mieux vaut se rendre aux urgences de gynécologie-obstétrique où le médecin pourra évaluer la situation. Le diagnostic repose sur l'échographie par voie transvaginale, qui permet de déterminer s'il y a une activité cardiaque de l'embryon, de bon pronostic, s'il s'agit d'une grossesse arrêtée ou d'une fausse couche en cours. Cette échographie est

toujours répétée une semaine après. En l'absence d'image échographique, embryon trop petit, absent (œuf clair) ou invisible, et en cas de doute, un dosage des B-HCG, l'hormone spécifique de la grossesse, est réalisé. "Si la grossesse continue à évoluer, leur taux double toutes les 48 heures, alors qu'il diminue rapidement en cas de mort embryonnaire. Ce dosage permet aussi d'écarter une grossesse extra-utérine,

rare mais grave", précise le docteur Gaël Beucher (CHU de Caen).

## La cause n'est pas recherchée si c'est une première

Si la fausse couche est en cours et le col utérin ouvert, le processus va se poursuivre jusqu'à l'expulsion. Le plus souvent spontanée et totale, celle-ci peut prendre plusieurs jours ou être incomplète. "Un traitement par le

misoprostol (Cytotec) permet d'accélérer l'expulsion. Ce médicament, très utilisé, induit des contractions utérines. S'il est insuffisant (20 % des cas), ou si la femme souhaite une issue rapide, une aspiration-curetage chirurgical est réalisée au bloc, sous anesthésie, avec un petit risque ensuite d'adhérences utérines, les synéchies." Le choix du traitement doit être laissé à la femme, sauf en cas d'hémorragie

importante et de fortes douleurs, où l'acte chirurgical s'impose. "Presque toujours, la fausse couche précoce met fin à une grossesse qui de toute façon n'aurait pas évolué normalement, principalement en raison d'altérations chromosomiques sévères", indique le Dr Huchon. La reproduction humaine s'accompagne naturellement d'un grand "gâchis", avec 70 % des œufs fécondés qui avor-

tent avant la 6<sup>e</sup> semaine. "On ne recherche pas la cause d'une fausse couche précoce unique, car cela n'aurait aucune utilité pour l'avenir. Cette fausse couche isolée, qu'on ne peut pas prévenir, ne change rien aux chances de la mère pour les grossesses ultérieures."

## Les fausses couches tardives traitées différemment

Bien plus rares (0,5 à 1 % des grossesses), les fausses couches tardives du deuxième trimestre posent un problème différent. Comme le fait remarquer le professeur François Goffinet (CHU Cochin-Port-Royal, Paris), même si avant 22 semaines le fœtus n'est pas viable, "pour l'obstétricien, il y a une continuité entre la fausse couche tardive et l'accouchement très prématuré". Certains facteurs favorisant, grossesses multiples, grande précarité, infections maternelles graves ou conditions de travail difficiles sont d'ailleurs les mêmes.

"Ces fausses couches tardives peuvent avoir pour cause une anomalie génétique comme une trisomie, une polymalformation, responsables de mort fœtale in utero, ou encore une pré-éclampsie, hypertension gravidique responsable d'une souffrance précoce du fœtus qui finit par décéder", explique le docteur Antoine Torre du CHU de Poissy. Ces morts fœtales in utero sont analysées pour voir s'il est possible de prévenir une récurrence. Mais la cause la plus fréquente de ces fausses couches tardives est l'incompétence du col qui ne joue pas bien son rôle de bouchon. Elle est très difficile à prévoir car l'examen gynécologique est normal les jours précédents. "La mesure échographique de la longueur du col permet d'évaluer le risque de fausse couche. Autre signe avant-coureur, une rupture prématurée de la poche des eaux, situation à très haut risque pour le fœtus, même si, rarement, la grossesse se poursuit un peu au-delà."

Restent des inconnues, comme le lien entre vieillissement ovarien, fausses couches récurrentes et ménopause précoce, ou encore le rôle de la trophicité, la qualité de l'endomètre, qui justifieraient une recherche plus active dans ce domaine.

## Un examen médical approfondi est nécessaire après 3 fausses couches successives

Certaines fausses couches à répétition sont dues à une incompétence du col utérin, le plus souvent constitutive. "Le diagnostic repose sur le fait que ces femmes font au moins deux fausses couches tardives, vers 4 ou 5 mois, pratiquement sans avoir de contractions. La progestérone diminuerait un peu ce risque. Mais la prévention des récurrences passe avant tout par le cerclage du col, très efficace, mais qui supprime les contractions de la grossesse et ajoute un petit risque infectieux", précise le professeur François Goffinet. Hormis cette situation, la cause va être recherchée à partir de trois fausses couches consécutives: la probabilité d'en identifier une augmente alors, et si elle peut être traitée, les chances de réussite des grossesses ultérieures vont en être accrues. Comme l'explique le Dr Antoine Torre, "un tiers de ces fausses couches récurrentes se répètent par pure malchance, et, parmi les autres, 80 % ont une cause identifiable, avec pour la moitié un traitement à proposer". Mais même si tel n'est pas le cas,



l'avenir est moins compromis qu'on l'imagine. "Après trois fausses couches, la probabilité d'avoir un bébé à la maison à la quatrième grossesse reste de 60 %, et de 50 % après la quatrième." Après trois fausses couches

avérées, la femme se voit proposer un bilan complet: examens d'imagerie pour repérer d'éventuelles anomalies anatomiques, analyse sanguine, dosages des hormones thyroïdiennes, sexuelles, de la glycémie, recherche

d'auto-anticorps, dosage des protéines de la coagulation, examen chromosomique des deux parents à la recherche d'anomalies génétiques, prélèvements vaginaux et parfois examen du sperme. Les causes

anatomiques sont fréquentes: synéchies dues à des curetages antérieurs agressifs, polypes, fibromes utérins, ou encore utérus divisé par une cloison fibreuse... Toutes ces causes sont Parmi les causes gé-

tiques, on identifie dans 10 % des cas une translocation équilibrée (un fragment échangé entre deux chromosomes, donc sans perte de gènes), sans effet apparent chez le parent porteur, mais qui pourra être à l'origine de fausses couches répétées... ou de grossesses normales, explique le Pr Goffinet. En cas de maladies auto-immunes, comme un lupus ou un syndrome des antiphospholipides, le traitement diminue le risque de fausse couche, sans qu'il revienne cependant à la normale, ce qui est le cas avec un diabète ou une dysthyroïdie bien traités. Une infection, un syndrome des ovaires polykystiques, une hyperandrogénie, des anomalies de la coagulation peuvent aussi être en cause... Mais, dans la moitié des cas, aucune cause ne peut être identifiée. Dans les fausses couches récurrentes, un soutien psychologique continu devra souvent se poursuivre même après la naissance d'un bébé, tant ces femmes ont perdu confiance dans leur corps, mais aussi plus largement dans leurs compétences maternelles.

# Exploration de l'origine des fausses couches à répétition

*Des chercheurs britanniques suggèrent que les fausses couches répétées pourraient provenir de l'incapacité de certaines cellules de l'utérus à préparer l'arrivée de l'embryon.*

Chaque année, on estime que 200.000 grossesses en France se terminent par une fausse couche, le plus souvent dès les premières semaines. Déjà, au 18<sup>e</sup> siècle, l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche mettait en garde sa fille Marie-Antoinette contre ce phénomène : *"Si on commence par des fausses couches, tout est dit, et il faut éviter cela. Selon votre constitution, je ne devrais craindre que vous y incliniez, mais une fois accoutumée à en faire, il n'y a guère de remède"*.

Si pour certaines femmes, cet épisode éprouvant reste isolé, d'autres (1 à 5 %) connaîtront trois, quatre, cinq déceptions, voire davantage. Dans la moitié des cas, les spécialistes ont bien du mal à expliquer l'origine de ces fausses couches spontanées à répétition. Des chercheurs de l'université de Warwick, en Angleterre, ont ouvert une nouvelle voie vers la compréhension de ces mystérieux échecs.

Les scientifiques britanniques se sont intéressés à l'endomètre, cette muqueuse qui tapisse l'intérieur de l'utérus, et à ses cellules. Ces dernières sont tout à fait spéciales, puisque l'endomètre lui-même est un tissu très particulier. D'abord, il est capable de s'épaissir de 4 à 8 millimètres puis de se détruire tous les mois pendant environ 30 ans, et cela dans le but de préparer une éventuelle grossesse. Ensuite, il peut recevoir un embryon et le laisser s'implanter à la manière d'une greffe, alors-même que le reste de l'organisme mettrait immédiatement en place un mécanisme de rejet.

## Un utérus moins dynamique

Les chercheurs britanniques ont donc suggéré que les fausses couches répétées pouvaient avoir comme origine un endomètre altéré. Leurs résultats, publiés en décembre 2015 dans le journal scientifique *Stem Cells*, montrent que l'endomètre des femmes souffrant de fausses couches à répétition est moins à même de s'auto-renouveler que celui des femmes menant leur grossesse à terme.



À partir d'échantillons de la muqueuse utérine, les auteurs ont identifié une dérégulation de l'expression des gènes des cellules étudiées, en particulier d'un gène impliqué dans le vieillissement prématuré des cellules. Selon eux, cette caractéristique pourrait être à l'origine d'une moins bonne réactivité de l'endomètre chez les femmes sujettes aux fausses couches à répétition. Par ailleurs, les chercheurs britanniques affirment que moins l'endomètre contient de cellules capables de s'auto-renouveler, plus le risque de fausses couches répétées augmente.

Pour le professeur Navarro Gil, directeur du laboratoire Epi génétique des cellules souches à l'Institut Pasteur (Paris), l'étude présente quelques lacunes. *"Ce travail ne dit pas si les cellules manquantes sont des cellules souches ou des cellules pro génitrices"*. Contrairement à une cellule souche, qui doit être capable de se régénérer indéfiniment, une cellule pro génitrice se divise un nombre de fois limité. *"S'il s'avérait que c'est effectivement un problème de cellules souches, des perspectives thérapeutiques de médecine régénérative seraient alors envisageables"*, explique-t-il.

## Vers une médecine prédictive ?

*"A ma connaissance, c'est la première fois qu'un lien est fait entre le déficit en cellules de l'endomètre, le vieillissement prématuré de ces cellules, et les fausses couches"*, commente Olivier Sandra, chercheur à l'INRA au sein de l'unité biologique du développement et reproduction. Ce phénomène serait récurrent à



chaque cycle, ce qui expliquerait le caractère répétitif des fausses couches. Cette nouvelle voie vient s'ajouter au banc des facteurs de risque déjà identifiés par le Collège national des gynécologues et obstétriciens français, comme l'âge (plus de 36 ans), les malformations de l'utérus, l'obésité, l'hypothyroïdie, les carences en vitamines B9 et B12, le café (plus d'une tasse par jour), les anomalies chromosomiques de l'embryon ou encore le stress.

Pour l'heure, les auteurs de l'étude restent prudents et affirment que leur hypothèse doit être davantage explorée. Néanmoins, ils n'excluent pas que l'examen de l'endomètre puisse un jour prédire le résultat d'une grossesse à venir. *"Dans ce cas, apprivoiser les mécanismes contrôlant les cellules de l'endomètre pourrait conduire à des thérapies efficaces pour empêcher les fausses couches répétées"*, concluent-ils.

FOUILLES À LA PLACE DES MARTYRS

## 2.000 ans d'histoire révélés

*"C'était spectaculaire ! D'un seul regard, on pouvait embrasser deux millénaires de l'histoire d'Alger", raconte, la voix empreinte d'émotion, l'archéologue Kamel Stiti en se remémorant la découverte en 2009 de vestiges en plein cœur de la capitale algérienne.*

L'histoire de la plus importante découverte archéologique d'Algérie a commencé avec des sondages exploratoires sur le tracé du métro d'Alger. Ces trouvailles ont ensuite mené à des fouilles, lancées en 2013, qui ont permis d'exhumer des vestiges s'étendant de l'ère romaine -- à la fin du Ier siècle avant J.-C., quand Alger s'appelait Icosium -- à celle de la colonisation française, en passant par les époques byzantine et ottomane.

Un édifice public pavé de mosaïques du V<sup>e</sup> siècle et une vaste nécropole byzantine du VII<sup>e</sup> siècle renfermant plusieurs dizaines de tombes ont ainsi émergé de ce chantier de 3.000 mètres carrés.

Un grand nombre de vestiges et de matériaux, souvent fragmentés, ont été récupérés, notamment un ensemble de 385 pièces de monnaies (des réaux, monnaies royales) et des outils de défense comme des "boules catapultiques".

Dans cette stratification de l'histoire, des parties de la mosquée Es Sayida, construite par les Ottomans, ont également été découvertes. Cette mosquée avait été rasée en 1831, au tout début de la colonisation française, afin, selon l'archéologue, de réaliser une grande place : la place du Roi, devenue ultérieurement place du Gouvernement, et rebaptisée place des Martyrs après l'indépendance du pays en 1962.

L'Algérie recèle des ruines romaines (en plein air) qui comptent parmi les plus importantes au monde, mais beaucoup pensaient qu'il ne subsistait rien de ces temps lointains à Alger même, assure le codirecteur des fouilles, M. Stiti.

Menées par un groupement constitué du Centre national de recherches archéologiques (CNRA) et de l'Institut national des recherches archéologiques



préventives (INRAP, français), ces fouilles ont montré au contraire que les sites dans la capitale ont été bien conservés. Les résultats complets sont actuellement en phase d'analyse et d'interprétation. Un rapport est attendu en fin d'année.

### L'archéologie, "une plus-value"

La mise au jour des vestiges archéologiques place des Martyrs a entraîné une modification du chantier du métro, relève avec satisfaction M. Stiti, membre du CNRA.

"C'est une première" en Algérie, souligne-t-il. Le projet a pu être adapté sans être supprimé, signe que l'archéologie et le développement ne sont pas incompatibles, ajoute-t-il.

"C'est une plus-value", l'archéologie accompagne le développement "sans le freiner", dit-il en regrettant que les archéologues soient souvent vus comme des empêchements de construire.

Afin de préserver le patrimoine historique de la ville, la station de métro ne fera que 3.250 m<sup>2</sup> au lieu des 8.000 m<sup>2</sup> prévus initialement, et le tunnel du métro devra passer à 35 mètres sous terre.

"Pour ne pas accuser un retard, facteur de surcoûts pour le projet du métro, les archéologues ont travaillé d'arrache-pied, y compris les jours fériés", souligne

M. Stiti.

Plus de 150 personnes de différentes nationalités et spécialités ont participé aux fouilles, une aubaine pour les jeunes archéologues algériens.

### Une future "station-musée"

Place des Martyrs, la future station-musée qui doit être inaugurée en novembre s'inspirera de musées italiens et grecs.

"Mais à Rome ou à Athènes, le musée présente des séquences particulières alors qu'ici, le visiteur pourra embrasser toute l'histoire d'Alger sur 2.000 ans. C'est une fierté !", se réjouit M. Stiti.

Une partie des objets mis au jour sera ainsi exposée dans un musée classique, à l'extérieur, doté d'une ou de plusieurs salles. Mais les vestiges immobiliers seront eux présentés dans un musée in situ, pour certains à plus de 7 mètres sous terre, et sur 1.200 m<sup>2</sup>.

"Je suis impatiente de voir la station ouverte. Fini les désagréments des travaux, je pourrai circuler en métro et surtout visiter le musée avec mes deux petites-filles qui sont écolières", se félicite Aïcha, 70 ans, une "voisine" du chantier des fouilles.

Saïd, 50 ans, rêve maintenant "de visites guidées pour les jeunes, scolarisés ou pas". "Afin qu'ils puissent s'approprier le passé de notre ville plusieurs fois millénaire", explique cet enseignant d'histoire-géographie au lycée Emir Abdelkader.

LA PASSION DU FOOT EN ALGÉRIE RACONTÉE

## Timgad le nouveau film de Fabrice Benchaouche

Le réalisateur franco-algérien Fabrice Bouchouchie signe son premier long-métrage avec une comédie dramatique à Timgad à Batna. Au cœur de ce site archéologique, il raconte l'histoire d'une équipe de foot junior, née au milieu des ruines romaines. Sorti en décembre, *Timgad* c'est l'histoire d'un archéologue franco-algérien, Jamal, qui se rend dans le cadre de son travail à la cité antique *Timgad* pour effectuer des fouilles. Seulement son voyage, va connaître une autre trajectoire, plutôt inattendue.

En se rendant dans le village à proximité du site archéologique, il découvre des vestiges historiques qui sont également, dans le présent, le terrain de foot des gamins du village. Ils sont douze, nés le même jour, n'ont ni tee-shirts ni chaussures et pourtant ils se font appeler "La Juventus de

*Timgad*". Il ont un rêve : participer à des matchs et gagner des trophées.

Attiré par la situation, et surtout impressionné par le talent de ces gosses, Jamal s'improvise entraîneur. Il commence à former ces enfants et découvre au même temps leur situation. Ils sont orphelins de père, la plupart tués pendant la décennie noire, le village se situe dans le site archéologique des plus importants d'Algérie et pourtant le manque de ressources est palpable. Mais malgré cette précarité les habitants ne perdent pas espoir, et aspirent à des lendemains meilleurs. L'instituteur Jamal, campé par le comédien Mounir Margoum, symbolise le "sentiment d'appartenance". Il revient à son pays d'origine, mais ne s'identifie à aucune composante de cette société. Il est laïc, il boit de l'alcool, il est francophone

et pourtant il va s'impliquer totalement dans sa mission celle de former l'équipe de foot. Il se laissera également séduire par une femme veuve, dont il va tomber amoureux. C'est, donc, une comédie drôle qui recèle de belles valeurs humaines.

Fabrice Bouchouchie a coécrit le scénario du film *Timgad* avec l'écrivain, musicien, romancier et dramaturge Aziz Chouaki. Les acteurs sont majoritairement Algériens, notamment Sid Ahmed Agoumi, Myriam Akheddiou, Lotfi Yahya Jedidi. Le film sorti en décembre a déjà reçu "le prix du Public" au festival de cinéma méditerranéen de Montpellier. Il a également été sélectionné au marché de coproduction de Dubaï et au forum européen des films méditerranéens de Brindisi (Italie).

SÉTIF

### Programme des projections cinéma du 28 au 29 mars



Après Alger et Oran, Sétif se met, elle aussi, aux projections cinéma des dernières productions hollywoodiennes et ce, à l'initiative de MD Ciné et Arteam Events. Prévues les 28 et 29 mars, les projections se dérouleront au niveau de la maison de la culture de la ville et concerneront *Hidden Figures*, *Le Cercle* et autres *Tous en scène* selon au programme des Sétifiens, quelque temps après les Oranais et les Algérois. Le prix des tickets se situera entre 300 et 600 DA. Ces derniers seront vendus d'ici quelques jours au niveau du Park Mall, autre partenaire de l'événement. Afin de faire profiter le plus grand nombre de cinéphiles, notez qu'une navette au départ de Constantine est prévue.

ALGER

### Initiation au latin du 19 au 30 mars

Le latin, à l'origine de nombreuses langues du pourtour méditerranéen, sera le sujet d'une session intensive d'apprentissage à Alger et ce, du 19 au 30 mars prochain. Le Centre d'études diocésain des Glycines organise des cours de latin d'une durée d'une douzaine de jours, basés essentiellement sur les textes. D'une durée de 50 heures et répartis sur 5 jours par semaine, ils s'adressent essentiellement aux débutants.

Avec un tarif étudiants fixé à 5.500 DA et un tarif enseignants à 10.000 DA, la formation entend être accessible à tous. Pour vous inscrire, il vous suffit d'écrire à [secretariat.glycines@gmail.com](mailto:secretariat.glycines@gmail.com) ou d'appeler au 021 23 94 85.

Les cours auront lieu 5, rue Slimane-Hocine, au niveau du centre diocésain.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL-HARRACH  
COMMUNE D'OUED-SMAR  
NIF : 4100020001608501014  
N°24 /C.E.O/ 2016

Oued-Smar, le :

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire D'UN MARCHÉ**

-Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Oued-Smar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au troisième Avis d'appel d'offre national avec exigence de capacités minimales restreint n° 01/2017 enregistré sous le n°2/B. M / 2017 du : 05/01/2017 relatif aux travaux suivant : Démolition et réalisation d'un groupe scolaire 12 classes + logement d'astreint avec cantine scolaire à l'école Bouzid Rachid « 1 » Beaulieu, commune de Oued Smar.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement à :

N° de Plis	Noms du Soumissionnaires	Montant en TTC	Montant corrigé	Note technique /60	Délai d'exécution	NIF	OBS
03	SARL TRUVA	188 000 000,00 DA	186 778 045,01 DA	40 PTS	08mois	000616097345083	Offre Retenu

Tout les soumissionnaires ayant participer à L'Avis d'appel, intéressés à prendre connaissance de leurs résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont tenu de se rapprocher du bureau des marchés au niveau de la Commune d'Oued-Smar au plus tard dans les (03) Trois jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché .  
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés Publics de la Commune d'Oued-Smar dans un délai de (10) Dix jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 3035 - Mercredi 15 mars 2017 - Anep - 506 980

 **République Algérienne Démocratique & Populaire**

Wilaya d'Alger  
Circonscription Administrative de Dar El Beida  
Commune de Dar El Beida  
Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 41000200001608501019

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° : 07/S.T/B.M/D.E.B/2017**

La commune de Dar El Beida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la Réalisation d'une Extension de 02 classes + cantines bloc administratif+logement d'astreinte + bloc sanitaire .Sise: Ecole Attouchi Cité Madina Djajida- Commune de Dar El Beida-

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités

**1- Capacités Professionnelles :**

- Un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale dans le domaine travaux du bâtiment catégorie « 02 ou plus » Et disposant de moyens matériel et humains suivant :

**2- Capacités Techniques :**

-Références professionnelles, dûment justifiées par une attestation de bonne exécution ayant réalisé au moins un (01) un Projet dans le domaine des travaux de Bâtiment (marché travaux neufs) , réalisé durant les dix (10) dernières années délivrée par un maître de l'ouvrage - étatique ou public-, dont les ordres de services , bons de commandes et procès-verbaux de réception provisoire et définitive ainsi que les projets en cours de réalisations ne feront pas foi et ne seront pas pris en considération .

Important : Toutes les pièces administratives demandées doivent être valides à la date de dépôt des offres

**3- Capacité financière :**

Ayant réalisé une moyenne du chiffre d'affaire durant les trois (03) dernières années (2013,2014 et 2015) ≥ 14.000.000,00DA, justifiés par les copies des bilans fiscaux visés par les services des impôts compétents et visés en premier lieu par un comptable agréé pour les entreprises.

Les entreprises qui sont intéressés par le présent avis d'appel d'offre sont appelés à retirer le cahier des charges à partir de la première parution du présent avis dans la presse auprès du service technique de la commune (Bureau des marchés) situé Avenue Mouloud Feraoun, Centre ville de Dar El Beida , contre paiement d'une somme de 1.000,00 DA pour frais de reproduction, auprès du trésorier communal de Dar El Beida

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges tel que la déclaration de candidat registre, les bilans, encadrement clé prévu pour le projet.....etc (Pour la liste détaillée se référer l'article14 du cahier des charges).

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Dar El Beida, sous pli cacheté avec mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales

N° : 07 /S.T/B.M/D.E.B/2017 portant réalisation d'une Extension de 02 classes + cantine bloc administratif + logement d'astreinte + bloc sanitaire .Sise: Ecole Attouchi Cité Madina Djajida- Commune de Dar El Beida-

La durée de préparation des offres est fixé à (21) jours à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres -Heure de dépôt : 8h 30 mn à 12 h 30 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouverture des dossiers de candidature et plis techniques et financiers qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00 mn (le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 21 jours augmentés de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres .

Midi Libre n° 3035 - Mercredi 15 mars 2017 - Anep - 507 032

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE****WILAYA DE TIZI-OUZOU****DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION****AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ DES LOT N° 23 ET 25 DE LA CONSULTATION N°42/2013**

La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou, informe les soumissionnaires ayant participé dans le cadre de la consultation N°42/2013 lancé au 30/07/2013 relative à la réalisation des travaux d'amélioration urbaine (plan annuel 2012)

Lot 23 : Réalisation des travaux d'aménagement dans la commune D'AKBIL

Lot 25 : Réalisation des travaux d'aménagement dans la commune d'AIT YAHIA

Lot 34: Revêtement en béton bitumineux sur 700 ml commune BENI ZEKKI

Publié et paru dans les quotidiens nationaux : Midi Libre, Akhbar El Youm et le BOMOP, que l'attribution des : Lot 23 : Réalisation des travaux d'aménagement dans la commune D'AKBIL et le Lot 25 : Réalisation des travaux d'aménagement dans la commune d'AIT YAHIA à l'entreprise ETBPH BELLADJEL FARID pour un montant respectivement de 14.800.668,00 DA TTC et de 11.464.461,50 DA TTC et un délai de 14 et 12 mois, publié et paru dans les mêmes journaux, est annulé suite à la demande émanant de Monsieur le Président d'APC d'Ait Yahia (lot 25) pour le changement des travaux d'aménagement de sources par des travaux d'aménagement des trottoirs, éclairage public et assainissement d'autre part.

A cet effet, et conformément à l'article 114 alinéa 01 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010, cité ci-dessus, les soumissionnaires contestataires, peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la wilaya, dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP

Midi Libre n° 3035 - Mercredi 15 mars 2017 - Anep - 506 950

**REPUBLIQUE ALERIEENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE****WILAYA DE TISSEMSILT****EPH DE TISSEMSILT**

N.I.F : 098138015012730

**AVIS D'INFRUCTUOSITE D'UN APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINI MALES**

Conformément à la disposition de l'article 40 du décret présidentielle n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant la réglementation des marchés publics, l'établissement public hospitalier annonce l'infirctuosité de 03 lots du marché alloti relatif à l'approvisionnement en alimentation suivant le tableau :

N° de lot	Intitulé	Motif de l'avis
01	Alimentation général denrées alimentaires	Dépassement de crédit
05	Poissons	Aucune offre n'est réceptionnée
07	Œufs	Non-conformité au contenu du cahier des charges

Midi Libre n° 3035 - Mercredi 15 mars 2017 - Anep - 506 984

FOOTBALL, 16<sup>ES</sup> DE FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

# L'USM Alger depuis hier à Ouagadougou



**L'USM Alger s'est envolée hier dans l'après-midi pour Ouagadougou, la capitale du Burkina-Faso, pour y affronter samedi le RC Kadiogo, en match retour des 16<sup>es</sup> de finale de la Ligue des champions africaine de football.**

PAR MOURAD SALHI

Les Rouge et Noir ont effectué le déplacement à bord d'un avion spécial. La délégation algéroise est composée de 40 personnes dont 18 joueurs. Les Usmistes ont décidé de rallier le Burkina-Faso plus tôt que prévu pour permettre aux joueurs de s'acclimater aux conditions de ce pays. Les responsables de cette formation algéroise, à leur tête le président Rebouh Haddad, ont mis en place tous les moyens nécessaires pour revenir de Ouagadougou, la capitale burkinabée, avec le ticket qualificatif. "La décision de rallier la capitale burkinabée quatre jours avant le match permettra aux joueurs de s'acclimater aux conditions de ce pays. Après une seule séance d'entraînements à Alger, nous allons poursuivre notre préparation à Ouagadougou. Nous allons profiter de notre présence en terre

burkinabée pour peaufiner notre préparation", a indiqué le premier responsable à la barre technique des Rouge et Noir, le Belge Paul Put. Ce dernier confirme que son équipe ne se présentera pas sur la pelouse du stade du 4-Août d'Ouagadougou pour se contenter de se défendre. "L'avantage de deux buts est très important, mais il n'est pas rassurant. Nous allons faire de notre mieux pour inscrire d'autres buts et nous qualifier haut la main au prochain tour", a-t-il dit.

Côté effectif, le staff technique continue de travailler avec un groupe décimé. Plusieurs joueurs ont déclaré forfait pour cette seconde manche des 16<sup>es</sup> de finale. Il s'agit de Mohamed Benkhablia, Ziri Hammar et Mohamed Benkhemassa blessés et Rabie Meftah toujours suspendu. Les deux défenseurs Ayoub Abdellaoui et Mohamed Benyahia ont fait l'impasse sur la séance de lundi en raison de douleurs, et ont bénéficié de soins. Les deux joueurs feront le voyage avec le groupe et poursuivront leurs soins sur place.

Le staff médical usmiste a lancé une course contre la montre afin de récupérer les joueurs blessés en prévision de cette importante sortie continentale. Le technicien belge confirme qu'il fera avec ceux qu'ils sont entre ses mains. "Certes, l'absence de cer-

tains joueurs nous pénalise, mais nous sommes appelés à faire avec. Même si dans certains postes nous n'avons pas de doublures, nous allons faire de notre mieux pour trouver la bonne formule", a expliqué le coach Paul Put.

Ce dernier confirme que "les déplacements en Afrique sont connus par leurs difficultés", avouant craindre surtout "l'arbitrage". Cette rencontre sera dirigée, signalons-le, par un trio arbitral du Mali. "Je ne vous cache pas que je redoute l'arbitrage malien qui va officier le match. En Afrique noire, il faut s'attendre à tout. On va jouer un match extrêmement difficile sur tous les plans. Les joueurs sont appelés à rester concentrer sur leur tâche sur le terrain. J'espère que ce match se déroulera dans de bonnes conditions", a avoué Paul Put.

Dans la capitale burkinabée, Ouagadougou, le staff technique prévoit quatre séances d'entraînement dont une est programmée au stade qui abritera cette sortie. Paul Put tentera de profiter de cette période qui précède cette sortie périlleuse pour mieux s'armer sur tous les plans et peaufiner ses plans.

M. S.

ELIMINATOIRES DE LA CAN 2019

## Le Malawi renonce

Le Malawi ne participera pas aux qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations 2019 (Can 2019) faute de moyens financiers suffisants, a annoncé ce lundi la Fam, la fédération de ce petit pays d'Afrique australe. "Après avoir considéré toutes les options (...) nous avons décidé de nous retirer des qualifications pour la Can à partir du 30 avril à cause d'un manque de financements", a indiqué Alfred Gunda, le patron de la Fam, dans un communiqué. Pour les mêmes raisons, le Malawi ne disputera pas non plus les éliminatoires du Championnat

d'Afrique des Nations 2018 (CHAN, une compétition regroupant des équipes exclusivement composées de joueurs locaux), a précisé la fédération. "Le triste état dans lequel se trouve l'équipe, aussi bien au niveau de ses finances que du soutien dont elle bénéficie, ont rendu cette décision inévitable", a regretté M. Gunda. Le gouvernement est le seul pourvoyeur de fonds de la Fédération du Malawi depuis le retrait, pour cause de mauvaise gestion, de ses derniers partenaires privés locaux. La Fam a également annoncé que le recrutement d'un sélectionneur national

étranger était suspendu jusqu'à ce que le "gouvernement retrouve les ressources adéquates". Les Flammes du Malawi sont sans sélectionneur depuis la fin de l'année 2016 et le licenciement de leur entraîneur burundais Ramadhan Nsanzurwimo. Le Malawi, dont la dernière qualification pour la Can remonte à 2010, figure dans le groupe B des éliminatoires de la prochaine compétition continentale avec le Cameroun, le Maroc et le vainqueur d'un match entre les Comores et l'île Maurice. La phase de groupe doit débuter en juin.

CHAMPIONNAT D'ALGER  
DE TENNIS DE TABLE

## Domination des pongistes d'Alger-Plage

Les pongistes du Chabab Ryadi Alger Plage ont dominé littéralement les épreuves individuelles jeunes du Championnat d'Alger de tennis de table-2017, qui se sont déroulées lundi à la salle omnisports de Zéralda. La compétition a regroupé 190 jeunes pongistes représentant 20 clubs dont les plus dominants, à savoir le CRAP Bordj El Bahri, NOSA Alger, NRW Alger, Baba Hacène, OS Douéra, NR Zéralda, RAMA Mouradia, IC Réghaïa, USDS Chéraga, JHB Bab El Oued, WA Rouiba et Chiheb Casbah.

Chez les benjamins, l'équipe du CRAP s'est adjugée les deux premières places, grâce à Nassime Oustani et Sofiane Khenniche, devant Chakib Mahgoune (FBB). La domination du club d'Alger Plage s'est poursuivie chez les minimes qui ont raflé les quatre premières places du podium, avec respectivement Ilyes Imad Eddine Khenniche, Rahim Chérif, Chawki Ben Daimi et Mohamed Belahcen.

En cadets, le CRAP s'est adjugé le titre grâce à Amdjed Oustani, devant Mohamed Sebba (WA Rouiba) et Mohamed Toumi (NR Zéralda).

BELGIQUE

## Hanni meilleur passeur de la phase classique

L'international algérien, Sofiane Hanni, a terminé meilleur passeur de la première phase du championnat de première division de Belgique de football, dont la 30<sup>e</sup> et dernière journée a été clôturée dimanche soir. L'attaquant d'Anderlecht compte 10 offrandes, à égalité avec Stef Peeters (Saint-Trond). Il a également marqué 8 buts, contribuant ainsi grandement à la première place décrochée par son équipe à l'issue de cette première phase, synonyme d'une qualification haut la main au play-off 1, pendant laquelle les six premiers au classement se disputeront le titre de Champion.

Hanni (26 ans), meilleur buteur du championnat belge la saison passée avec 17 buts, avait rejoint Anderlecht l'été dernier en provenance de Malines, un autre pensionnaire de la First Division A.

LIGUE 1 MOBILIS

## MCA- JSK décalé au samedi 25 mars

L'affiche entre le MC Alger et la JS Kabylie comptant pour la mise à jour de la 16<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se jouera finalement le samedi 25 mars au stade du 5-Juillet à 16h, a annoncé la Ligue de football professionnel sur son site officiel. Cette rencontre devait se jouer le vendredi 24 mars, idem pour les rencontres RC Relizane-USM Alger et CR Belouizdad-ES Sétif, reprogrammées pour le samedi 25 mars. Le dernier match au programme de la mise à jour mettra aux prises vendredi 24 mars le DRB Tadjenanet au MO Béjaïa.



## Offres d'emplois

<p><b>Référence : Emploipartner-1406</b>  <b>Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.</li> <li>D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.</li> <li>D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</li> </ul> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution</li> <li>Evalue le positionnement de la société sur le marché,</li> <li>Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.</li> <li>Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,</li> <li>Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de</li> </ul>	<p>marketing</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée</li> <li>Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)</li> <li>Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients</li> <li>Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,</li> <li>Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)</li> <li>Veille à la diffusion des supports d'information,</li> <li>Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...</li> <li>Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits</li> <li>Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes</li> <li>Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels</li> <li>Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes</li> <li>Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,</li> <li>Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner</li> <li>Pilote et met en œuvre la politique commerciale</li> <li>Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services</li> <li>Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires</li> <li>Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et</li> </ul>	<p>développer ses compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...</li> <li>Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées</li> <li>Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client</li> <li>Elabore les stratégies de ventes offensives</li> <li>Assure la mise en œuvre des techniques de ventes</li> <li>Met en place un réseau de distribution</li> <li>Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution</li> <li>Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire</li> <li>Développe et suit les grands comptes</li> <li>Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques</li> <li>Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs</li> <li>Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants</li> <li>Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs</li> <li>Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures</li> <li>Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs</li> <li>Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction</li> <li>Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la</li> </ul>	<p>rentabilité de ses collaborateurs</p> <p><b>Profil :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ingenieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste</li> <li>10 ans d'expérience</li> <li>Sens de communication</li> <li>Capacité de négociation et de persuasion</li> <li>Force de persuasion</li> <li>Rigueur, adaptabilité et mobilité</li> <li>Compétences managériales</li> <li>Sens de l'analyse</li> <li>Raisonnement inductif et déductif</li> <li>Doté d'esprit positif et créatif</li> <li>Focalisé sur les résultats</li> <li>grande résistance à la pression</li> <li>Capacité de détecter et de gérer les problèmes</li> <li>Maîtrise du français et de l'outil informatique</li> <li>Discrétion élevée et intégrité morale</li> </ul> <p><b>Avantages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES &amp; SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER</li> </ul> <p><b>Lieu de travail principal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Kouba</li> </ul> <p><b>Référence : emploipartner-1411</b>  <b>Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</b></p> <p><b>Missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas</li> </ul>
--	---	--	---

### Comment répondre à nos annonces

**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTERE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
 LE CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE TIZI-OUZOU

### RECTIFICATIF DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHÉS

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics et suite à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/CHU/T.O/2017, portant fourniture des denrées alimentaires, paru dans les quotidiens "MIDI LIBRE" du 03/11/2016 et "الصوت الآخر" du 02/11/2016 et le BOMOP de la semaine du 06/11/2016 au 12/11/2016 le centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires de l'attribution provisoire des marchés en se basant sur les critères du choix prévus dans le cahier des charges, notamment l'article 15.

Désignation du lot	Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale	Note technique	Montant de l'offre en TTC		Délai de livraison	OBS
				Montant min	Montant max		
Lot n°01 : Fruit et légumes frais	TALHA MOHAMED	143163700017186	65	35 323 860.00	46 117 070.00	24 heures	Moins disant
Lot n°02 : Alimentation générale	BOULIL SMAIL	158060100867151	50	9 651 150.00	12 335 000.00	24 heures	Moins disant
Lot n°03 : Viande fraîche de veau (carcasse sans abats avec organes génitaux)	SNC FRERES RAHMANI	000316096449896	60	30 320 000.00	45 480 000.00	24 heures	Moins disant
Lot n°04 : Viande blanche et œufs frais	EURL ENTREPOSAGE FRIGORIFIQUE CEERE	000515004576888	60	18 966 000.00	26 596 000.00	12 heures	Moins disant
Lot n°05 : Pain frais	HAKEM DAHBLIA	270153800233112	60	7 562 500.00	9 460 000.00	04 heures	Moins disant
Lot n°06 : Produits laitiers	SNC METNA ET FRERES	000715004687171	70	10 350 325.00	13 531 364.00	12 heures	Moins disant
Lot N°07 : Gâteaux et viennoiseries (micro-entreprise)	SEDKI HAMID	181150900267137	/	5 790 540.00	7 244 720.00	10 heures	Moins disant

Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire des marchés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tizi-Ouzou dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

CUISINE

Felfel mahchi



Ingrédients

8 beaux poivrons allongés verts ou rouges  
200 grammes de viande maigre sans os  
4 œufs  
1 oignon moyen  
6 gousses d'ail  
1 petit bouquet de persil  
30 grammes de pain rassis  
3/4 de verre d'huile  
4 belles tomates ou 2 c. à soupe de concentré de tomates  
sel  
poivre

Préparation :

Faire cuire deux œufs dans de l'eau  
Mettre le pain à tremper dans un récipient d'eau  
Laver et essuyer les poivrons. Couper le dessus, enlever les graines et réserver les chapeaux.  
Couper la viande en petits morceaux, la mettre dans une casserole avec deux cuillerées à soupe d'huile, l'oignon émincé, le persil, quatre gousses d'ail pelées, une c. à café de sel, deux pincées de poivre et un demi-verre d'eau.  
Mélanger et mettre sur un feu moyen.  
Faire cuire jusqu'à l'évaporation presque complète de l'eau et passer au mixer.  
Mettre le mélange obtenu avec le pain trempé bien essoré, les œufs durs coupés en morceaux, casser dessus les deux œufs restants et bien malaxer.  
Verser l'huile dans une poêle et mettre sur feu moyen. Remplir les poivrons de farce, remettre les chapeaux et faire frire de tous côtés. Retirer et réserver. Mettre dans la poêle les tomates pelées et coupées en morceaux ou le concentré de tomates délayé dans un verre d'eau. Ajouter deux gousses d'ail pelées et écrasées, saler et poivrer. Couvrir et laisser cuire dix minutes à feu modéré. Peler les poivrons. Dresser dans un plat, napper d'un peu de sauce et mettre le reste dans une saucière. Servir chaud.

Biscuit aux fraises



Ingrédients

2 œufs  
100 g + 2 c. à soupe de sucre en poudre  
1 sachet de sucre vanillé  
70 g de farine  
50 g de levure chimique  
500 g de fraises  
250 g de crème fraîche  
4 c. à soupe de sucre en poudre  
le jus d'1/2 citron

Préparation

Battre au fouet les jaunes d'œufs, le sucre, le sucre vanillé et 3 c. à soupe d'eau chaude. Ajouter la farine, la maïzena et la levure. Mélanger. Verser le mélange dans le moule beurré et saupoudré de 2 c. à soupe de sucre en poudre. Faire cuire 20 à 25 min au four à 200° (th.6). Démouler et laisser refroidir sur une grille. Préparer les fraises, réserver les plus belles pour la décoration et couper les autres en morceaux. Les saupoudrer d'une cuillère de sucre et les arroser de jus de citron. Laisser macérer 10 min. Couper le biscuit refroidi en 2 dans le sens de l'épaisseur. Mélanger la crème avec 3 c. de sucre. Répartir sur le fond du biscuit les 4/5 de la crème. Poser les morceaux de fraises par-dessus. Reforme le gâteau. Disposer dessus en couronne des c. à café de crème restante et poser sur chaque dôme de crème une fraise entière. Servir frais.

Soins et beauté  
Fraîche toute la journée !

*Avec le retour du beau temps, les petites tenues sont de sortie. Mais comment éviter les auréoles sur sa jolie robe en soie ? Pour lutter contre ce petit ennui, suivez ces quelques conseils.*

Vous n'êtes pas encore sortie de chez vous que vous transpirez déjà. Phénomène naturel, qui se déclenche avec la chaleur, la transpiration permet à votre corps de se rafraîchir et de rester à température constante en cas de surchauffe. La sueur refroidit la peau, puis par contact, le sang qui repart, plus frais, à l'assaut de l'organisme. Si sous l'effet conjugué de l'activité physique et de la chaleur, on peut perdre jusqu'à 3 litres de sueur, sachez que cela n'a jamais fait maigrir. Après avoir perdu autant d'eau, votre corps aura besoin d'être réhydraté et l'aiguille de la balance reprendra sa place initiale.

D'où viennent ces mauvaises petites odeurs ?

Le corps humain contient entre 2 et 4 millions de glandes sudoripares. Particulièrement active en cette saison, la sueur sécrétée par les glandes endocrines est naturellement inodore : c'est de l'eau additionné d'un peu de sel. Les mauvaises odeurs - pieds et aisselles principalement - proviennent de la macération de la sueur en contact avec les bactéries. Au niveau des aisselles, ce phénomène est d'autant plus fort.

Fraîche de la tête aux pieds

Cet été, la mode des tongs, mules et autres sandales devrait vous faciliter la tâche. Dénudés, vos pieds respireront et votre entourage également. Si vous êtes accro à vos escarpins ou à vos baskets de toile, adoptez les remèdes de grands-mères : après la douche, talquez soigneusement vos pieds en insistant bien entre les orteils.

Petits conseils pour



éviter la transpiration des pieds

Portez des semelles à base de charbon (absorbant d'humidité et d'odeur) ;

Poudrez vos chaussures de talc ;

Poudrez vos chaussures avec un antimycosique pour éviter les mycoses.

Pour les aisselles, étape numéro un : une épilation nette. Les poils retiennent l'humidité et favorisent la macération que l'on cherche à éviter. Adoptez ensuite une bonne hygiène. La douche reste le meilleur moyen d'anéantir les mauvaises odeurs et d'éliminer la sueur et les résidus de poussières qui font leur nid dans les milieux humides. Puis le déodorant vous aidera à rester fraîche un maximum d'heures.

Sachez que les déodorants masquent l'odeur de la transpiration alors que les antitranspirants limitent la sécrétion de la sueur, grâce à la présence de sels d'aluminium qui obstruent l'orifice des canaux excréteurs des glandes sudorales. Cependant, aujourd'hui, la majorité des déodorants combinent les deux actions. Question efficacité misez sur les sticks ou les crèmes qui concentrent davantage de sels d'aluminium que les sprays.

Déodorant

Les déodorants corporels permettent de "réduire" les

odeurs résultant de la fermentation de la sueur, produit de la transpiration. La mauvaise odeur est due à une fermentation des déchets éliminés (par la sueur) sous l'action des bactéries.

Ils agissent de diverses façons :

en s'attaquant aux mauvaises odeurs. Par exemple des ingrédients parfumés camouflent l'odeur de transpiration.

en absorbant la sueur : exemple avec le talc, poudre de plantes, les molécules "odorantes" se diffusent moins vite.

des déodorants peuvent contenir des bactéricides, comme par exemple les déodorants à base d'alcool.

Les antitranspirants

Les déodorants qui limitent la transpiration sont appelés des antitranspirants. La diminution de la transpiration est souvent due à des sels d'aluminium (comme le chlorhydrate d'aluminium) qui resserrent les pores de la peau par lesquels s'évacue la transpiration.

Exemples de déodorants

Bicarbonat de soude

On peut utiliser du bicarbonate de soude qu'on saupoudre sous les bras, après s'être bien lavé.

Le talc

Absorbant naturel, le talc est une roche. Bon marché, efficace, agréable et sans

risque allergique, il a ses habitués. Essayez simplement sur les pieds, après la douche sur votre peau juste séchée. Vous pouvez aussi essayer sur l'aîne et les aisselles. Facile à trouver dans les rayons "bébé" des supermarchés ou en pharmacie - préférer les "non-parfumés".

Plantes

Quelques plantes que l'on retrouve dans les recettes de déodorants, sous forme séchée ou sous forme d'huile essentielle :

la sauge régule la transpiration

La lavande sous forme d'huile essentielle est antibactérienne, elle a aussi un parfum agréable.

L'hamamélis sous forme d'hydrolat régule la transpiration par son action astringente.

Huile essentielle de lavande

Mettre une goutte d'huile essentielle de lavande ou de lavandin sur le doigt et l'étaler sous les aisselles. Simple, efficace et cela sent très bon.

À savoir

Il vaut mieux éviter d'appliquer du déodorant après s'être épilé les aisselles. En effet, l'épilation cause des microfissures. Certaines substances du déodorant risquent de pénétrer par ces microfissures

Astuces...Astuces...Astuces...

Empêcher bébé de glisser de sa chaise



Un tapis d'évier sec placé sur le siège de la chaise de bébé l'empêchera de glisser.

Jouet pour le bain

Pour que bébé s'amuse dans le bain, donnez-lui une ou plusieurs petites bouteilles d'eau (veillez à enlever le bouchon dangereux pour lui) qu'il s'amusera à remplir et vider dans son bain. Succès garanti !



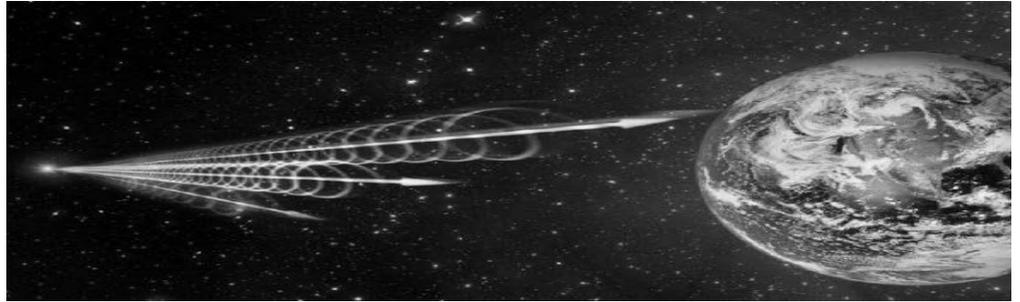
# Mots Fléchés N°3208

menace volumi- neux	fourneau désigne- ras	protéger molyb- dène	espèce glousser	impro- ductive négation	criquo- teraient préleva ne trouve pas	circons- tances objet de golfeur
concep- trices d'idées outrage		courroux du passé entraî- neras		frénésie célébra- tion		garottées
débris de croûton mamelle de vache		un ton sous mi	amalga- merai	tétanisé illusion		numéro 1 en France
variété étapes de loco- motive	restes		fiable		cri du blessé radin	
compri- mera filer		bison disparu erbium du chimiste		premier arrivé boueux		impalpa- ble
irrégul- ière	marque d'infinitif effere- scentes	journa- liste nettoya	avalant redonnée à bail	filles de la côte marbres noirâtres		dévas- tations
bouclé	mal marié combat- tras		ordre de muletier unités de capacité		décampé outil de menuiserie	pas très couvert le fer du labo
autre do lamine		automo- bile partie de glacier				cin- quième de l'année
voilage de troupe médital	explosera finissent	légumi- neuses mettons en doute		bénéfice plaisir de doque	baillas d'étonne- ment cassa	person- nel excité
il a des gorges célèbres	quote- part dieu soleil	repaire	catégorie cheveu populaire	mot pour réver armure de doigt	vallée envahie pares- seux	atome chargé
exauce- raient				répri- mande		habit de main

<b>SUDOKU</b>	<b>N°3208</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b> N°3207	<b>SOLUTIONS MOTS</b> FLECHES 3207																																																																																																																																																																	
<table border="1"> <tr><td>9</td><td>2</td><td>4</td><td>1</td><td>6</td><td>5</td><td>3</td><td>8</td><td>7</td></tr> <tr><td>6</td><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>1</td><td>9</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>7</td><td>9</td><td>4</td><td>8</td><td>2</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>2</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>1</td></tr> <tr><td>7</td><td>1</td><td>3</td><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>8</td><td>9</td><td>6</td></tr> <tr><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>6</td><td>7</td><td>1</td><td>5</td><td>2</td><td>3</td></tr> <tr><td>3</td><td>4</td><td>6</td><td>8</td><td>9</td><td>7</td><td>1</td><td>5</td><td>2</td></tr> <tr><td>8</td><td>7</td><td>9</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>6</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td><td>6</td><td>9</td><td>7</td><td>8</td></tr> </table>	9	2	4	1	6	5	3	8	7	6	8	5	7	2	3	4	1	9	1	3	7	9	4	8	2	6	5	5	6	2	3	8	9	7	4	1	7	1	3	2	5	4	8	9	6	4	9	8	6	7	1	5	2	3	3	4	6	8	9	7	1	5	2	8	7	9	5	1	2	6	3	4	2	5	1	4	3	6	9	7	8	<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>8</td><td>3</td><td></td><td></td><td>5</td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td>4</td><td></td><td></td><td>3</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>3</td><td></td><td></td><td>6</td><td></td><td></td><td>9</td><td>4</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>4</td><td></td><td>2</td><td>9</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>8</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>6</td><td>1</td><td></td><td>7</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>1</td><td>8</td><td></td><td></td><td>5</td><td></td><td></td><td>4</td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>2</td><td></td><td></td><td>8</td><td></td><td></td><td>7</td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td>3</td><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>					8	3			5	7			4			3				3			6			9	4			4		2	9					6						8					6	1		7			1	8			5			4				2			8			7	6			3	7					<p>• C • E • F • F • B • T • A          CHAGRINERAIENT          • ECOULERAIENT • ROT          CREUSERAIENT • I          • C • T • A • V • I • E • O • R • E • S          CHU • SUES • STELE          • E • R • E • T • U • E • U • E • R          CREVAISON • RIVA          • A • A • I • L • E • T • T • E • L • A • I          LIASSE • ERSE • SE          • N • E • E • P • R • E • S • T • E • N          A P I • M • A • L • V • E • R • S • E • T          • I • M • P • E • R • I • E • U • S • E • S          F • R • E • I • N • A • T • E • I • L • O • T          • O • E • T • I • R • E • U • N • I • T • E          M • U • E • T • R • I • A • S • T • R • E • S          • E • P • I • C • E • N • T • R • E • A • R • T          E • T • O • N • S • C • O • R • E • S • I • S          • T • U • E • E • P • I • O • R • S •          D • E • S • V • A • N • V • O • L • U • M • E          • S • E • M • E • S • T • R • E • S • T • E • T</p>
9	2	4	1	6	5	3	8	7																																																																																																																																																												
6	8	5	7	2	3	4	1	9																																																																																																																																																												
1	3	7	9	4	8	2	6	5																																																																																																																																																												
5	6	2	3	8	9	7	4	1																																																																																																																																																												
7	1	3	2	5	4	8	9	6																																																																																																																																																												
4	9	8	6	7	1	5	2	3																																																																																																																																																												
3	4	6	8	9	7	1	5	2																																																																																																																																																												
8	7	9	5	1	2	6	3	4																																																																																																																																																												
2	5	1	4	3	6	9	7	8																																																																																																																																																												
				8	3			5																																																																																																																																																												
7			4			3																																																																																																																																																														
	3			6			9	4																																																																																																																																																												
		4		2	9																																																																																																																																																															
	6						8																																																																																																																																																													
			6	1		7																																																																																																																																																														
1	8			5			4																																																																																																																																																													
		2			8			7																																																																																																																																																												
6			3	7																																																																																																																																																																

# Des sursauts radios rapides émis par des extraterrestres ?

*N'ayant pour l'instant pas d'explications naturelles, des chercheurs émettent l'hypothèse que les sursauts radios rapides ou "fast radio burst" (FRB) proviennent d'une technologie extraterrestre.*



**A** l'heure où l'on ne cesse de découvrir de nouvelles exoplanètes qui pourraient abriter la vie telle que nous la connaissons, il apparaît de plus en plus légitime de considérer l'hypothèse de civilisations éloignées et avancées. Devant l'absence d'une explication naturelle du phénomène des sursauts radios rapides, deux chercheurs du Centre Harvard-Smithsonian pour l'astrophysique ont étudié la question et formulé une hypothèse surprenante mais crédible.

Les FRB sont des flashes radios de quelques millisecondes. Ils ont été détectés pour la première fois en 2007 par l'équipe de chercheurs de D.R. Lorimer. Depuis, peu ont été enregistrés car ils ne sont pas prévisibles et proviennent de toutes les directions. Les scientifiques estiment qu'ils

proviendraient de galaxies situées à des millions d'années-lumière. Cependant, Abraham Loeb et Manasvi Lingam de l'université d'Harvard ont souligné que "certains de ces flashes provenaient de la même source, une galaxie naine à trois milliards d'années-lumière". Cette forte concentration pourrait être expliquée par la présence d'un appareil émettant des ondes radios dans le but de propulser des engins spatiaux. Les scientifiques font directement référence à la propulsion photonique autrement appelées "voiles solaires". La propulsion de ces engins est obtenue à partir de photons percutant la voile. Cette méthode de propulsion, encore à l'état de concept sur terre, ne serait pas en conflit avec les lois de la physique à grande

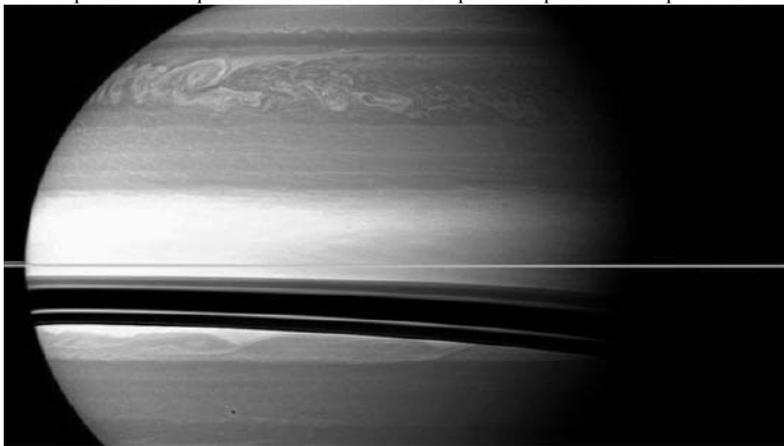
échelle selon les deux chercheurs. A partir des données enregistrées, ils ont calculé que l'émetteur devrait faire deux fois la taille de la terre s'il fonctionnait à l'énergie solaire. Il serait, bien évidemment, impossible de construire un prototype sur terre mais peut-être pas ailleurs.

## Une hypothèse parmi d'autres

Bien que la théorie soit sérieusement avancée, les auteurs ont rappelé que d'autres hypothèses d'origines naturelles méritent autant d'attention et sont moins spéculatives. Le phénomène, bien que fugace, est d'une grande puissance et requiert donc une source puissante. Les FRB

pourraient bien être émis par des étoiles à neutrons super massives ou par des magnétars en rotation ou encore dues à l'explosion d'une supernova. La théorie qui a été publiée existe pour ses auteurs pour être réfutée définitivement et pour partager les calculs. La théorie a été publiée par le journal spécialisé *Astrophysical Journal Letters* et est accessible en ligne sur le site d'archives scientifiques arxiv. Nos confrères du site *hitek* ne manquent pas d'ajouter, non sans humour, qu'"Abraham Loeb pourrait bien profiter de ces recherches pour rendre un peu plus visible le projet de voile solaire dont il est l'un des responsables".

## Pan, une surprenante lune dotée d'une collerette



La sonde Cassini est parvenue à capturer des images de Pan, l'un des petits satellites de Saturne. Les images de cette mini-lune aux formes surprenantes sont inédites et plus de précisions l'étrange "collerette" sur son équateur. La sonde américaine circu-

géante depuis 13 années avait déjà fourni des clichés en 2006. Mais si la dernière fois, l'engin de la Nasa se trouvait à 385.000 kilomètres de Pan, le 7 mars dernier, il n'était qu'à 24.572 kilomètres, précise *Futura Sciences*.

### 28 km de diamètre

Pan n'a rien à voir avec les autres satellites de Saturne qui empruntent leurs noms aux Titans de la mythologie grecque. Découvert par les astronomes en 1990 grâce à *Voyager 2*, il ne mesure que 28 kilomètres de diamètre. Le satellite fait le tour de Saturne en 14 heures à 134.000 kilomètres d'altitude. Pour circuler à l'intérieur de l'anneau A de la

bre, il dispose d'un espace de 325 kilomètres de large. Un couloir que Pan maintient ouvert au moyen de sa gravité.

Comment expliquer sa forme étrange de soucoupe volante ? La "crête équatoriale" que l'on aperçoit également sur deux autres satellites de Saturne (Japet et Atlas) pourrait être les résidus agglomérés d'une ancienne collision, selon une étude menée en 2012. De son côté, l'agence spatiale américaine se félicite de ces clichés de Pan qui vont "aider à caractériser sa forme et sa géologie".

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

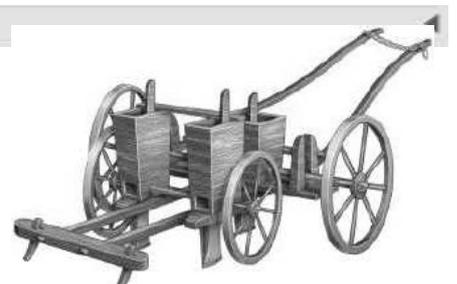
### Semoir

Inventeur : Jethro Tull

Date : 1701

Lieu : Grande-Bretagne

Influencé par les débuts du siècle des Lumières, Tull est considéré comme l'un des premiers à aborder l'agriculture de manière scientifique et empirique. Il a transformé les pratiques agricoles en inventant et en améliorant plusieurs concepts, le fait le plus notoire étant son invention en 1701 du semoir alors qu'il vivait à Crowmarsh Gifford. Avant ce système mécanique, les graines étaient répandues sur le sol à la main et germaient à sa surface. Le résultat immédiat fut une augmentation du taux de germination, et une récolte accrue.



**ENQUÊTES CRIMINELLES  
LE MAGAZINE DES FAITS**


20h55



Hugues de la Plaza, un Français de 36 ans vivant à San Francisco, a été retrouvé mort le 2 juin 2007 dans son appartement. Pour les parents de la victime, l'enquête de la police, qui a conclu à un suicide, est truffée d'incohérences. Affaire Monique Lejeune : un trop lourd secret de famille. Le 8 février 2003 à Coulogne dans le Pas-de-Calais, Monique Lejeune, 53 ans, est retrouvée gisant dans une mare de sang. On dénombre sur son corps près de 58 plaies, par arme blanche. Très vite Béatrice Matis, la première femme du mari de Monique Lejeune, devient suspecte.

**QUAND LE CLIMAT ÉCRIT  
L'HISTOIRE**


20h55



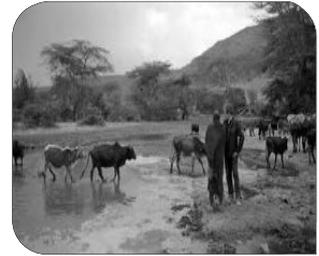
Inondations, sécheresses, températures extrêmes sont omniprésentes dans l'actualité, mises en relief par le réchauffement climatique. Pourtant, les changements de température et leur impact sur le quotidien de l'homme ont existé de tout temps. Le climat a toujours façonné notre environnement, notre mode de vie et même nos civilisations. Ce même climat aurait causé la disparition de Neandertal. Stable et clémente, il aurait permis à l'Empire romain de prospérer.

**LES TÉMOINS**


20h55



Un matin d'hiver, quinze cadavres congelés sont retrouvés à l'intérieur d'un bus abandonné sur le bord d'une route de campagne, dans le nord de la France. Tous portent de beaux vêtements, la mise en scène est macabre. Sandra Winckler est chargée de l'enquête. Elle découvre que ces hommes ont tous été les amants d'une certaine Catherine Keemer, portée disparue depuis trois ans. Celle-ci refait soudainement surface en plein cœur de Lille. Immédiatement hospitalisée, elle ne garde aucun souvenir de son passé, ne se souvient ni de son mari ni de ses deux filles.

**FAUT PAS RÊVER**


20h55



Le globe-trotteur Philippe Gougler part à la découverte d'un territoire mythique. Depuis le Kilimandjaro jusqu'à l'île de Zanzibar, en passant par la vallée du Rift et le Ngorongoro, la Tanzanie révèle ses nombreuses richesses. Le pari de l'eau. L'ingénieur tanzanien Askwar Hilonga a utilisé les nanoparticules pour inventer un filtre à eau révolutionnaire. Les mamas solar de Zanzibar. Des femmes analphabètes ont suivi une formation à l'énergie solaire. Elles installent ensuite l'électricité dans leur village. Rêve de pierre.



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

**COMPARTIMENT TUEURS**


20h55



A Avignon, Bambi embarque à bord du train de nuit Marseille-Paris. Elle y croise Daniel, un jeune fugueur, maladroit et sans billet. En cachette, elle l'aide à se faufiler dans son compartiment, où une place est inoccupée. Le lendemain matin, à Paris, une des passagères est retrouvée étranglée. L'inspecteur Grazziani tente alors de retrouver les autres occupants du compartiment, mais un tueur le précède à chaque fois.

**LE DERNIER PUB AVANT  
LA FIN DU MONDE**


20h55



Il y a vingt ans, Gary, Andrew, Oliver, Steven et Peter étaient jeunes et fous et aimaient faire la tournée des bars. Les cinq amis d'enfance se souviennent avec nostalgie, enfin surtout Gary, d'une soirée épique, où ils avaient écumé les douze pubs de la ville. Ce temps là est loin derrière sauf pour Gary, qui refuse obstinément de mener une vie rangée. Celui-ci décide de réunir ses amis pour un nouveau marathon de la boisson. D'abord réticents, ces derniers finissent par céder et ensemble, ils se rendent donc dans leur ville natale, pour aller dans le seul pub où ils n'ont jamais mis les pieds...

**TOP CHEF**


20h55



Les candidats précédemment éliminés font leur retour ! Les six cuisiniers encore en lice vont, en effet, retrouver leurs anciens compères pour une épreuve en binôme. Et l'enjeu est de taille puisqu'un ancien participant aura la chance de réintégrer la compétition ! Pour y parvenir, un objectif : Faire fondre le jury avec un plat salé. Puis, direction le champ d'une ferme agricole pour une spéciale barbecue. Les talents devront préparer une assiette gastronomique avec cet unique mode de cuisson. A la fin de l'épreuve, les cartes sont redistribuées. Les chefs n'épauleront plus que deux candidats chacun.

**NIGHT SHIFT  
CHALEUR SUR LA VILLE**


20h55



Une vague de chaleur s'abat sur la ville. Aux urgences, TC prend en charge une marathonnienne qui a fait un malaise lors d'une course. Pendant ce temps, Shannon et Jordan assistent à un combat de lucha libre, du catch mexicain. Bientôt, une bagarre éclate. Plusieurs personnes blessées sont transportées à l'hôpital. Peu après, le système de climatisation tombe en panne. Alors que la température grimpe, l'état de certains patients s'aggrave.

**MIDI**  
Quotidien national d'information - www.midi-dz.com

Web : www.midi-dz.com

 Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

 Rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

 Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben Mhidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.11.53

 Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78

 Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EUROL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SCA Bouzarhah : 02100007113000214 et 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha  
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# CHAD MICHAEL MURRAY

## PAPA POUR LA 2<sup>e</sup> FOIS : SA FILLE EST NÉE

*Il n'évoque que rarement sa vie privée, mais ce bonheur-là, Chad Michael Murray ne pouvait pas le garder pour lui. Lundi*

*13 mars, l'acteur américain de 35 ans a annoncé la naissance de son deuxième enfant sur sa page Instagram. "Ne*

*t'inquiète pas ma petite fille, a-t-il écrit. Tu peux serrer ma main aussi fort et aussi longtemps que tu veux, je suis déjà à toi*

*et je ne te lâcherai jamais. J'ai deux femmes incroyables dans ma vie maintenant. Mon fils et moi sommes des gars vraiment chanceux", a-t-il ainsi partagé avec ses*

*737.000 abonnés, postant une photo de la main de sa baby girl accrochée à la sienne. L'heureux papa ne dévoile cependant pas le prénom de ce bébé dont il est déjà fou...*



### VANESSA PARADIS EN COUPLE POUR UN RETOUR ROMANTIQUE À LA CHANSON

La chanteuse a accepté de collaborer avec un auteur-compositeur-interprète d'origine israélienne le temps d'un duo, "Did You Really Say No?". Deux ans et demi après la fin de son Love Songs Tour, Vanessa Paradis est de retour derrière le micro. La chanteuse a accepté l'invitation du talentueux Oren Lavie à venir poser sa voix à côté de la sienne pour le morceau Did You Really Say No?. Première piste du prochain opus du songwriter originaire de Tel-Aviv, Bedroom Crimes (à paraître le 12 mai), ce single met en scène un couple face à ses difficultés.



### ROCHELLE HUMES LE FAMILLE HUMES S'AGRANDIT !

Ce week-end, Rochelle et Marvin Humes ont accueilli leur deuxième enfant. À 27 ans, la chanteuse, qui a connu le succès avec le groupe S Club 8, avant de rejoindre The Saturdays il y a dix ans, a donné naissance à une petite Valentine Raine, le 10 mars dernier.

Fajr	05h23
Dohr	12h57
Asr	16h21
Maghreb	19h01
Icha	20h07

## PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

# FRANÇOIS FILLON MIS EN EXAMEN

Le candidat des Républicains à la présidentielle française a été inculpé pour "détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de biens sociaux et manquements aux obligations de déclaration à la Haute autorité sur la transparence de la vie publique".

La décision est tombée 24 heures plus tôt que prévu. Le candidat Les Républicains à la présidentielle, François Fillon, a été mis en examen, hier, dans l'affaire des soupçons d'emplois fictifs dont auraient bénéficié son épouse ainsi que ses enfants, ont annoncé ses avocats et le parquet. Penelope Fillon est convoquée par les juges en vue de sa propre mise en examen le 28 mars prochain. Cette annonce intervient un peu moins de trois semaines après l'ouverture d'une information



judiciaire et la nomination des trois juges en charge de l'affaire : Serge Tournaire, Stéphanie Tacheau et Aude Buresi.

L'ancien Premier ministre était initialement convoqué mercredi matin au pôle financier pour se voir notifier son inculpation, comme il l'avait lui-même annoncé le 1<sup>er</sup> mars lors d'une

conférence de presse organisée à son QG de campagne. Finalement, le candidat a été entendu plus tôt par les juges d'instruction en charge du dossier pour que son audition se déroule "dans des conditions de sérénité", a indiqué Me Antonin Levy.

Le député de Paris est poursuivi pour "détournement de fonds

publics, complicité et recel d'abus de biens sociaux et manquements aux obligations de déclaration à la Haute autorité sur la transparence de la vie publique".

Le chef de "trafic d'influence" n'a pas été retenu.

Lundi sur Europe 1, l'ex-Premier ministre avait de nouveau déploré un "calendrier judiciaire indexé sur le calendrier politique".

Il avait annoncé le 1<sup>er</sup> mars qu'il était convoqué par les juges d'instruction le 15 mars en vue d'une éventuelle mise en examen. François Fillon est le premier candidat majeur à une élection présidentielle à concourir avec le poids d'une mise en examen sur les épaules. Il avait promis qu'il se retirerait de la course à l'Élysée dans une telle hypothèse, avant de revenir sur cet engagement.

**ALI BAËMER IGNORE LE MJS NON, "IL N'Y AURA PAS D'AG DE LA FAF LE 20 MARS"**

Le président de la commission électorale de la Faf qui a disparu des radars mais a fini par s'ex-primer hier : "Pour moi c'est acté et décidé, il faut se référer au communiqué publié hier (lundi ndr) dans la matinée et dans lequel il est indiqué que l'AG électorale se déroulera le 27 avril", tranche Baâmer, qui est l'un des fidèles parmi les fidèles de Mohamed Raouraoua. Loin d'être impressionné par tout ce qui se dit sur sa décision de reporter la date de l'AG électorale de la af au 27 avril prochain.

Il n'y aura donc pas d'assemblée générale électorale de la Fédération de foot le 20 de ce mois comme le veut le ministre de la Jeunesse et des Sports qui a sommé Baâmer de retirer son communiqué. Une attitude qui s'apparente à un défi de ce responsable de la ligue d'Ouargla qui se drape des règlements de la Fifa. "Celui qui pense que nous avons enfreint la réglementation n'a qu'à porter plainte au niveau du TAS ou au niveau de l'assemblée générale de la Faf, les seuls organes capables de remettre en cause nos décisions. Nous avons été investis par une Assemblée générale et nous avons constaté que la réglementation exige que le délai entre l'AG ordinaire et l'AG électorale est de 60 jours", explique-t-il.

Tout en affirmant qu'il ne fera pas marche arrière, Ali Baâmer s'en lave les mains contre celui qui a retiré le communiqué du site de la Faf. "Celui qui l'a retiré doit assumer ses responsabilités. Pour moi, l'organe suprême de la fédération actuellement c'est la commission électorale investie par l'AG", précise-t-il droit dans ses bottes.

Tout en soulignant que "personne" ne l'a contacté de la part du MJS, Baâmer assène : "Je ne vois pas pourquoi j'irai voir le ministre dès lors où je n'ai de compte à rendre qu'à l'AG de la Faf."

Quelle solution alors pour sortir de ce micmac ? Réponse d'Ali Baâmer : "Seule l'AG de la Faf est souveraine pour décider concernant le dernier communiqué qu'on a fait".

## PORT DU VOILE ISLAMIQUE

# LES ENTREPRISES EUROPÉENNES AUTORISÉES À L'INTERDIRE

Les entreprises européennes peuvent interdire le port de signes religieux visi-

bles chez les salariés, comme le voile islamique, selon une décision de la Cour de justice européenne (CJUE) rendue hier. Selon l'arrêt, l'interdiction par un employeur du port visible de "tout signe politique, philosophique ou religieux" dans une entreprise ne constitue pas une discrimination directe. Toutefois, une telle règle peut impliquer une discrimination indirecte "s'il était établi que l'obligation en apparence neutre qu'elle contient aboutit, en fait, à un désavantage particulier pour les personnes adhérant

à une religion ou à des convictions données", selon la CJUE. L'arrêt de la CJUE a été rendu en réponse aux interrogations des autorités judiciaires française et belge, saisies sur deux cas de femmes musulmanes qui soutenaient avoir été discriminées sur leur lieu de travail en raison de leur religion.

Dans le cas belge, une musulmane, Samira Achbita, a fait à son employeur (G4S, services de sécurité et de surveillance) de porter le voile, trois ans après son recrutement comme

réceptionniste en 2003.

Mais le groupe G4S a interdit par écrit le port de signes politiques, philosophiques ou religieux.

Dans le cas français, il s'agit du licenciement d'une femme employée comme ingénieure d'étude par la société française Micropole, qui portait le foulard au moment de son embauche en 2008, mais qui a refusé de l'enlever lors d'un rendez-vous avec un client. Elle a été licenciée ensuite pour faute grave.

## CROSS-COUNTRY À KAMPALA

# 14 ATHLÈTES

# REPRÉSENTENT L'ALGÉRIE

Quatorze athlètes algériens prendront part au championnat du monde 2017 de cross-country, prévu le 26 mars à Kampala (Ouganda), a annoncé hier la fédération algérienne d'ath-

létisme (FAA). L'Algérie sera représentée par six juniors (garçons), six seniors (dames), ainsi qu'une junior et un senior, un objectif dans cette compétition est fixé pour chaque catégorie.

Le départ de la délégation algérienne à Kampala est prévu pour le 23 mars et sera encadrée par Djamel Belaïd, directeur des jeunes talents de l'instance fédérale.

**CONCOURS #OOREDOO\_SELFIE POSTEZ VOTRE SELFIE ET GAGNEZ DES IPHONES 7 ET DES CRÉDITS DE COMMUNICATIONS**

Ooredoo, la marque préférée des Algériens sur le plus grand réseau social du monde Facebook, revient avec un concours inédit #Ooredoo\_Selfie en mettant en jeu de nombreux cadeaux à gagner sur sa page officielle <http://web.facebook.com/OoredooDZ>.

Ce concours, qui s'étale du 9 au 28 mars 2017, est gratuit et ouvert à tous les fans de la page de Ooredoo et leur permet de remporter des Smartphones et des codes de recharge.

Pour participer à ce concours, il suffit tout simplement de poster sur Selfie sur la page facebook de Ooredoo depuis le lien [http://ore.do/Ooredoo\\_Selfie](http://ore.do/Ooredoo_Selfie)